

La vocation chrétienne des Francs d'après les pontifes romains

par Michel Defaye

CETTE brève étude n'a pas pour but de recenser tous les textes où les papes ont parlé de la France – encore moins de retracer l'histoire de ses rapports avec le Saint-Siège. Il s'agit simplement de mettre en relief les constantes – et éventuellement les changements – qui se manifestent au cours des siècles dans les jugements portés par les papes sur la France et sa vocation.

Une telle étude se réfère nécessairement à l'histoire de France. Aussi la diviserons-nous en trois parties, correspondant à trois grandes périodes :

- de Clovis à saint Louis : « l'âge d'or » ;
- de Philippe le Bel à la Révolution : « l'âge de bronze » ;
- de la Révolution à nos jours : « l'âge de fer ».

L'âge d'or (de Clovis à saint Louis)

L'annonce faite aux Mérovingiens

La France est prédestinée par Dieu à la défense de la sainte Église romaine. Mais il ne suffit pas de se sentir appelé à une telle vocation : de même qu'une vocation sacerdotale a besoin de l'appel de l'évêque, représentant visible de Dieu, pour être authentifiée, de même la noble mission confiée à la France nécessitait un appel explicite du pape, chef visible ici-bas de l'Église catholique. « Nul ne s'arroge cette dignité, il faut y être appelé par Dieu », dit saint Paul ¹.

D'autre part, *L'Année liturgique* de Dom Guéranger enseigne :

¹ — Hb 5, 4. Voir aussi en Jr 23, 11 la malédiction portée par Dieu contre ceux qui s'attribuent eux-mêmes la fonction de prophètes, sans avoir été envoyés.

C'est dans la période de formation, véritablement créatrice, que l'histoire doit s'attacher principalement à étudier les peuples, si elle veut savoir ce qu'attend d'eux la Providence. Quand Dieu crée, en effet, dans l'ordre de la vocation surnaturelle, des hommes ou des sociétés, comme dans celui de la nature elle-même, il dépose dès l'abord en son œuvre les principes de la vie plus ou moins supérieure qui doit être la sienne : germe précieux dont le développement, s'il n'est contrarié, doit lui faire atteindre sa fin ; dont par suite aussi la connaissance, pour qui sait l'observer avant toute déviation, manifeste clairement à l'endroit de l'œuvre en question la pensée divine ¹.

L'appel de Rome manifestant la vocation de la France devait donc retentir dès l'origine de cette nation et, s'il n'était pas nécessaire qu'il fût manifesté à Clovis lui-même ², il convenait toutefois qu'il parvînt à la France dans le premier siècle de son existence.

C'est bien ce qui arriva.

• *Les papes face aux Lombards*

A vrai dire, en cette fin du VI^e siècle, les papes n'ont guère le choix : depuis l'an 568, Rome est menacée par une tribu barbare venue de Pannonie, la tribu des Lombards, qui a conquis en deux ans tout le nord de l'Italie. Ses chefs sont ariens et viennent perpétrer leurs pillages jusque sous les murs de Rome. D'ailleurs, la conversion du roi lombard Agilulf en 591 et le passage progressif de toute la tribu au catholicisme (achevé en 671) ne suffiront pas à faire taire leurs instincts guerriers : pendant deux siècles, les papes vivront dans la hantise des réveils de barbarie de leurs remuants voisins du nord, et Charlemagne devra encore les combattre à la fin du VIII^e siècle.

Sur qui les papes peuvent-ils compter pour leur défense ? Le gouvernement byzantin, héritier de l'Empire romain, est, il est vrai, censé assurer la protection de Rome. Mais il se montre souvent fort inefficace – si ce n'est dangereux lui-même quand il s'enlise dans l'hérésie : au début du VIII^e siècle, le pape Grégoire II (715-731) redoutera davantage les ruses et la duplicité des Byzantins iconoclastes que la grossièreté des Lombards.

Les indications de la Providence sont donc claires, et il est normal que les papes se tournent alors vers les alliés naturels de l'Église : les Francs.

• *L'appel de saint Pélagie II (580)*

¹ — Dom Prosper GUERANGER, *L'Année liturgique, le temps après la Pentecôte*, t. IV, Paris-Poitiers, 1898, p. 121 – au 15 juillet, fête de saint Henri. (Signalons toutefois que cette partie n'est pas de Dom Guéranger lui-même, mais de son continuateur.)

² — Plusieurs historiens citent une lettre que le pape Anastase aurait adressée dès 497 à Clovis pour le féliciter de son baptême et lui signifier sa mission de protecteur de l'Église. Mais cette lettre fut remise en cause à la fin du XIX^e siècle (Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XLVI, 1885, et Œuvres de Julien Havet, Paris, 1896, t. I), et son authenticité semble douteuse. Voir dans la partie « Documents » de ce numéro.

Rien d'étonnant donc à ce qu'en 580 le pape saint Pélage II (579-590) fasse parvenir son appel en France. Il s'adresse à saint Aunaire, évêque d'Auxerre, tout en manifestant clairement que le message est ultimement destiné au roi. Mais ce texte est surtout important en ce qu'il n'est pas un simple appel à l'aide : tout pénétré du sens du gouvernement divin, le pape ne se base pas sur des raisons de politique ou de stratégie humaines, c'est le plan de Dieu qu'il considère, ce sont les desseins éternels de sa Providence qu'il veut lire dans les événements. Et le saint pape y voit nettement apparaître la mission toute particulière des rois francs :

Comment ne gémiriez-vous pas sur nos tribulations et les douleurs qui nous accablent ? (...) C'est presque sous nos yeux qu'on répand une si grande quantité de sang innocent, que les saints autels sont ainsi profanés et tous les objets de la foi catholique insultés par les idolâtres (...). Nous ne croyons pas en effet que ce soit en vain ni sans une disposition de la divine Providence que vos rois, comme l'Empire romain, confessent la foi catholique : c'est afin qu'ils fournissent de l'aide à Rome d'où leur est venue cette foi, et même à toute l'Italie. Prenez donc garde, très cher frère, alors que cette capacité de nous secourir a été donnée par Dieu à vos rois, qu'on ne puisse blâmer la faiblesse de votre charité si vous négligez ou différez de rappeler cette mission à des rois qui, par leur confiance en vos conseils, se montrent si dévoués à votre sacerdoce ¹.

• *L'éloge de saint Grégoire le Grand (590-604)*

Un deuxième texte de l'époque mérovingienne doit être cité ici (et l'on notera qu'il appartient encore, quoique de justesse, au premier siècle d'existence de la France) : l'éloge envoyé par le pape saint Grégoire I^{er} au jeune roi Childebart II ² :

Autant la dignité royale est au-dessus des autres conditions humaines, autant votre royauté l'emporte sur les autres royaumes des nations. C'est peu d'être roi quand d'autres le sont, mais c'est beaucoup d'être catholique quand d'autres n'ont point cet honneur. Comme une lampe brille de tout l'éclat de sa lumière dans les ténèbres d'une profonde nuit, ainsi la splendeur de votre foi rayonne au milieu de l'obscurité volontaire des peuples étrangers. Vous avez tout ce dont se glorifient les autres rois, mais vous les surpassez en ce que vous possédez de plus le bien principal de la foi qui leur manque. Maintenant donc, afin de les surpasser par les œuvres non moins que par la foi, que Votre Excellence ne cesse pas de se montrer clémente envers ses sujets. S'il y a des choses qui vous offensent, ne les punissez point sans discussion préalable. Le moyen de plaire au roi des rois, c'est-à-dire au Seigneur tout-puissant, c'est de mettre des bornes à votre puissance et de bien vous persuader que tout ce que vous pouvez ne vous est pas permis pour cela ³.

¹ — Saint Pélage II, *Epist.* II ; PL, t. 72, col. 705.

² — Childebart II (570-596) : fils de Sigebert I^{er} et de Brunehaut, roi d'Austrasie en 575, de Bourgogne et d'Orléans en 593.

³ — Saint Grégoire le Grand, *Epist.* VI ; PL, t. 77, col. 798.

A première vue, rien d'extraordinaire dans cette lettre : le pape, qui sait que le jeune Childebert a reçu une bonne éducation chrétienne de sa mère Brunehaut, craint néanmoins qu'il ne se laisse prendre par la griserie du pouvoir ; il lui rappelle donc ses devoirs et le met en face de la réalité : ce n'est pas grand-chose que d'être roi, la dignité de catholique vaut bien davantage.

Le rapport entre ce texte et la vocation de la France n'apparaît donc pas d'emblée : le pape n'a pas un mot qui soit propre à la nation de Childéric, et la même lettre pourrait, semble-t-il, être écrite dans les mêmes termes à n'importe quel autre prince catholique.

Mais ce texte prend un tout autre intérêt si l'on s'arrête quelque temps sur la personnalité de son auteur, et si l'on accepte de lui accorder un sens prophétique. Grégoire I^{er}, ne l'oublions pas, c'est saint Grégoire le Grand, l'un des quatre principaux Pères de l'Église de langue latine et l'un des plus grands papes de l'histoire. L'origine du saint pape doit également être soulignée : saint Grégoire est un Romain de souche ; c'est même, peut-on dire, l'un des derniers représentants d'un empire déjà en ruine. « Né d'une famille patricienne de Rome, il hérita comme par droit de naissance de la culture traditionnelle de son pays, et son œuvre en porte l'empreinte ¹ », note Gilson.

Par la bouche de saint Grégoire, c'est donc l'Empire romain défunt qui loue un royaume barbare, et tous les mots en tirent une valeur accrue. Peut-être même ne serait-il pas exagéré d'y voir un véritable transfert d'héritage.

Certes, la lettre ne dit pas un seul mot qui semble désigner la France de façon caractéristique, mais c'est précisément tout son intérêt : les chantres de la « Fille aînée de l'Église » et les apologistes de la patrie ont peut-être eu un peu trop tendance à glorifier exagérément toutes les vertus naturelles qui pouvaient être celles du peuple français, en oubliant que l'essentiel n'est pas là. Ce texte, qui ne dit pas un mot de toutes ces qualités dont nous sommes si fiers, dit bien, en revanche, ce qui fait la grandeur de la France à la fin du VI^e siècle – et ce qui continuera à la faire au cours des temps : la foi catholique. La foi, qui est un pur don de Dieu offert gratuitement, indépendamment des qualités naturelles. C'est elle qui est au fondement de la grandeur de la France, qui fut la première à la recevoir, et c'est par elle que l'expression de Grégoire se révélera prophétique : la royauté française l'emportera sur toutes les autres royautés des nations.

Childebert II, dont le règne paraissait si prometteur, meurt empoisonné, l'année suivante, en 596. Mais il lègue l'éloge de saint Grégoire le Grand à ses successeurs. Et, chose remarquable, lorsque Pépin le Bref, un siècle et demi plus tard, réalise le passage de la dynastie mérovingienne à la dynastie carolingienne, il reçoit des papes deux lettres qui paraissent absolument parallèles aux deux lettres du VI^e siècle que nous venons de citer :

- une lettre du pape Étienne II (752-757), qui évoque l'appel de Pélage II à saint Aunaire ;
- une lettre du pape saint Paul I^{er} (757-767), qui semble développer l'éloge adressé à Childebert II par saint Grégoire.

¹ — Étienne GILSON, *La Philosophie au Moyen Âge*, Paris, 1976, p. 153.

La réalisation carolingienne

S'il est un nom dans l'histoire qui semble devoir résumer la mission de défense du Saint-Siège confiée à la France, c'est bien celui de Pépin le Bref. En sa personne, et en celle de son fils Charlemagne, cette mission rayonne, éclatante. Tellement éclatante qu'on pourrait la prendre pour une mission personnelle – ou tout au moins une mission liée à la dynastie carolingienne. Comme pour bien montrer qu'il n'en est rien, la Providence a voulu exprimer cette mission bien avant qu'elle ne se réalise et en planter le germe dans la dynastie mérovingienne : c'est en recevant le titre de roi du pape saint Zacharie (741-752) que Pépin reçoit, par le fait même, la mission de défense du Saint-Siège confiée à ses prédécesseurs. Ce point est important de par sa conséquence logique : lorsque la dynastie carolingienne laissera la place à la famille capétienne, la mission de la France ne disparaîtra pas avec elle.

En 754, le pape Étienne II vient en France pour demander de l'aide, car Rome est toujours menacée par les Lombards. Et c'est en 756 que Pépin, victorieux des Lombards, fait le geste décisif : au lieu de rendre les villes récupérées au représentant de l'Empire byzantin – qui s'est montré incapable de les défendre –, il déclare remettre les clefs de ces vingt-deux villes à saint Pierre et à ses successeurs. Les protestations de l'Empire byzantin ne changent rien à sa décision. Par ce geste symbolique, les États pontificaux sont fondés et la souveraineté temporelle du pape protègera la nécessaire indépendance de son autorité spirituelle.

• *Au nom de saint Pierre*

Parmi les nombreuses lettres adressées à Pépin par les souverains pontifes, deux lettres, avons-nous dit, revêtent une importance particulière quant à la vocation de la France : la première, qui rappelle celle de Pélage II, date de 756. Pépin, vainqueur, est revenu en France, mais les Lombards refusent de tenir leurs promesses, et Étienne II doit de nouveau faire appel à lui. Pour solenniser son appel, il n'hésite pas à prêter à saint Pierre lui-même les paroles qu'il veut adresser à la nation franque :

Quand la clémence divine fit choix de ma personne, elle me constitua, moi, Pierre, apôtre, comme l'illuminateur du monde entier, *docete omnes gentes* (Mt 28, 19). Ainsi, humble serviteur que j'étais, il me fut ordonné de paître tout le troupeau spirituel du Seigneur, *pasce oves, pasce agnos* (Jn 21, 16-17) ; il me fut dit encore : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Mt 16, 18-19). Dès lors, en vertu de l'ordre établi par Dieu même, quiconque ici-bas suit la doctrine que j'enseigne, obtient la rémission de ses péchés. Or l'illumination de l'Esprit-Saint a brillé dans vos cœurs, vous êtes devenus, en embrassant l'Évangile, les adorateurs de la sainte et unique Trinité ; dès lors vos espérances de rétribution céleste ont pour fondement votre union avec l'Église apostolique de Rome. Voilà pourquoi, moi, Pierre, apôtre de Dieu, je vous ai choisis

pour mes fils adoptifs, vous donnant la mission de protéger contre ses persécuteurs la cité romaine dont le peuple m'a été confié par Dieu, la basilique où repose mon corps. A vous donc il appartient de les défendre contre les races ennemies, de délivrer la sainte Église de l'intolérable oppression des Lombards. N'ayez pas d'autres sentiments, très aimés fils, tenez cette lettre, qui vous est transmise en mon nom, comme la parole que je vous adresserais si j'étais encore vivant et que je parusse dans ma chair mortelle en votre présence. En vertu de la promesse d'assistance qui nous a été donnée par notre Dieu et rédempteur, le Seigneur Jésus, c'est vous, le peuple franc, que nous avons choisi de préférence à toutes les autres nations pour notre peuple. Voilà pourquoi, vous parlant par cette missive comme par une énigme transparente, *tanquam in enigmate* (1 Co 13, 12), je vous rappelle vos engagements écrits, *firma obligatione*, et vous conjure de m'assister, vous les rois très chrétiens Pépin, Charles et Carloman, avec tout l'ordre sacerdotal, évêques, abbés, prêtres et moines, ainsi que les ducs, comtes et le peuple entier du royaume des Francs. Bien que je ne sois plus vivant en ma chair, je ne cesse pas d'être présent en esprit au milieu de vous, et je vous répète la parole évangélique : *qui suscipit prophetam in nomine prophetae, mercedem suscipit prophetae* (Mt 10, 41). Notre Dame et Reine, la Mère de Dieu, Marie toujours vierge, vous adresse les mêmes vœux, de concert avec les trônes, les dominations, toute la milice céleste des anges, les chœurs des martyrs, les confesseurs et tous les élus. Défendez la ville de Rome, l'Église de Dieu, contre la persécution des Lombards. Si vous écoutez ma voix, la récompense ne vous fera point défaut : aidés par mon intercession, vous triompherez ici-bas de tous vos ennemis, votre règne sera long et glorieux sur la terre. Refuser votre secours à la cité de Rome et à l'Église sainte de Dieu serait vous éloigner vous-mêmes du royaume du Christ et de l'éternelle vie ¹.

Le message pourrait difficilement être plus clair : la mission divine de la France et de son roi est solennellement et explicitement énoncée.

• « *Vous êtes une nation sainte* »

Un deuxième texte papal doit être mentionné ici, car il donne un relief saisissant à la lettre de saint Grégoire le Grand citée plus haut. « Autant la dignité royale est au-dessus des autres conditions humaines, autant votre royauté l'emporte sur les royautés des autres nations », disait le grand pape du VI^e siècle. « Le nom de votre nation est élevé au-dessus des autres nations », répète le pape saint Paul I^{er} au VIII^e siècle. Ce passage mérite d'être largement cité :

Dans l'impuissance où je me trouve de vous témoigner dignement ma reconnaissance pour tant de bienfaits, je me console dans la pensée qu'il y a au ciel un juste juge qui vous en récompensera. Car le nom de votre nation est élevé au-dessus des autres nations, et le royaume des Francs brille avec éclat aux yeux de Dieu par la gloire qu'il a d'avoir des rois libérateurs de l'Église catholique et apostolique. En effet,

¹ — *Codex Carolin.*, X ; PL., t. 121-126. Cité dans DARRAS J.-E., *Histoire générale de l'Église*, 42 volumes (plus 2 volumes de table), Paris, Vivès, 1871-1888, t. 17, p. 306-308.

un nouveau Moïse, un nouveau David a paru au monde dans la personne du seigneur Pépin, notre fils très chrétien et notre compère spirituel ¹. C'est par le zèle de ce roi toujours victorieux que l'Église de Dieu est exaltée, et sa protection est comme un bouclier qui met la foi orthodoxe à couvert des traits des hérétiques. Mes chers fils, vous êtes une nation sainte, un sacerdoce royal, un peuple conquis que le Dieu d'Israël a béni (I Pe 2, 9). Réjouissez-vous, vos noms et ceux de vos rois sont écrits dans le ciel, et votre récompense est grande devant Dieu et ses anges, car vous avez acquis un puissant protecteur, le bienheureux Pierre, prince des apôtres, à qui le Rédempteur a donné la puissance de lier et de délier les péchés au ciel et sur la terre ².

Le caractère prophétique de la lettre de saint Grégoire le Grand semble bien confirmé par cette missive. Mais ce n'est pas tout : la lettre de saint Paul I^{er}, à son tour, annonce un thème qui trouvera son développement complet avec la dynastie suivante, celui de la France, nouvelle tribu de Juda.

Le couronnement capétien

Bossuet décrit bien ce que furent les premiers Capétiens dans son grand sermon du 9 novembre 1681 sur l'unité de l'Église ³. Après avoir évoqué la grandeur de Clovis, Pépin et Charlemagne, et avoir souligné la force de leur attachement au Saint-Siège, l'évêque de Meaux poursuit :

Cependant la troisième race était montée sur le trône, race encore plus pieuse que les deux autres, qui aussi a toujours vu augmenter sa gloire, qui seule dans tout l'univers, et depuis le commencement du monde, se voit sans interruption depuis sept cents ans toujours couronnée et toujours régnante ; race enfin qui devait donner saint Louis au monde, en laquelle le monde étonné voit encore aujourd'hui de si grandes choses, et en attend de plus grandes. Vous dirai-je combien de fois et en quels termes elle a été bénie par le Saint-Siège ? Sous cette race la France est « un royaume chéri et béni de Dieu, un royaume dont l'exaltation est inséparable de celle du Saint-Siège ⁴ », un royaume... mais, si j'entreprenais de tout raconter, le jour n'y suffirait pas.

Aussi faut-il avouer qu'il y a eu dans ses rois, avec beaucoup de religion, une noblesse qui les a fait révéler de toute la terre et qui les a mis au-dessus des autres rois. Quand les empereurs se vantaient de combattre pour les intérêts communs des rois, les

¹ — Rappelons que le « compérage », au premier sens du terme, désigne le rapport existant entre le parrain (« compère ») et la marraine (« commère ») d'un baptisé. (NDLR.)

² — *Épist. 2, apud Bouq.*, 22 ; *Cod. Carol.* Cité dans ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Église catholique*, 12 vol. (plus un vol. de tables), Paris, 1878-1883, t. 5, p. 64.

³ — Ce célèbre sermon, prononcé dans l'église des Grands-Augustins de Paris pour l'ouverture de l'assemblée du clergé, précéda de peu la déclaration gallicane des quatre articles. Néanmoins, le pape Innocent XI en lut le texte (dont l'assemblée avait ordonné l'impression) et s'en déclara satisfait.

⁴ — Bossuet cite ici le pape Alexandre III. On pourrait compléter avec Honorius III qui appelait la France le « mur inexpugnable de la chrétienté » et Innocent III qui déclarait : « Les triomphes de la France, ce sont les triomphes du siège apostolique » (NDLR.)

nôtres ont su trouver dans une plus noble constitution de leur État, et dans une plus grande hauteur de leur couronne, une plus sûre défense, puisque, sans qu'ils eussent besoin de se remuer, leur majesté ne fut pas même attaquée dans ces premiers temps, et que jamais ils n'ont été obligés ni à soutenir des guerres, ni, ce qui est bien plus horrible, à faire des schismes pour la défendre.

Ces rois, aussi bienfaisants que religieux, loin de profiter de la faiblesse des papes, toujours réfugiés dans leur royaume, se relâchaient volontairement de quelques-uns de leurs droits, plutôt que de troubler la paix de l'Église ; et pendant que saint Thomas de Cantorbéry¹ était banni d'Angleterre comme ennemi des droits de la royauté, la France, plus équitable, le recevait dans son sein comme le martyr des libertés ecclésiastiques. Nos rois donnèrent cet exemple à tout l'univers².

Ce passage montre bien comment cette période peut mériter le qualificatif d'« âge d'or ». Il ne s'agit pas de nier les défauts et les fautes parfois graves qu'on y rencontre et en nombre (depuis le péché originel, le paradis n'a jamais été sur terre et il faut éviter de raconter l'histoire sur le ton de l'idylle), mais les principes demeuraient intacts – la monnaie restait étalonnée sur l'or. L'idéal de la chrétienté demeurera tant bien que mal jusqu'à la fin du XIII^e siècle – jusqu'au règne du roi Philippe le Bel (1285-1314) qui, dans l'ordre de la politique chrétienne plus encore que dans celui de l'économie, mérite son surnom de « faux-monnayeur », puisqu'il s'employa à fausser les principes mêmes de l'ordre social chrétien.

• *Les semences de division jetées par les mauvais anges*

Tout ne resplendit pourtant pas, nous l'avons dit, même dans l'âge d'or de la chrétienté. Les rois ne sont pas nécessairement édifiants, et les papes peuvent avoir des reproches à leur faire. Mais, même alors, l'union de la France au Saint-Siège n'est jamais mise en cause. Un passage d'une lettre du pape Innocent III (1198-1216) exprime bien la chose. Nous sommes en 1204, et il a dû adresser quelques remontrances au roi Philippe-Auguste (1180-1223, grand-père de saint Louis) ; il explique dans sa lettre *Novit ille*, adressée aux évêques de France :

Celui qui sonde les cœurs et qui connaît les secrets sait que nous aimons avec un cœur pur, une bonne conscience et une foi non feinte, notre très cher fils en Jésus-Christ, Philippe, illustre roi des Français, et que nous aspirons efficacement à procurer sa gloire et son avancement, persuadé que l'exaltation du royaume de France est l'exaltation du Siège apostolique, ce royaume, prévenu par les bénédictions divines, y étant toujours demeuré attaché et ne devant s'en séparer jamais, comme nous le croyons ; car, quoique de temps en temps des anges mauvais jettent de part et d'autre des semences de division, nous, qui, n'ignorons pas les ruses de Satan, nous nous

¹ — Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, né à Londres en 1118, fut assassiné à l'instigation du roi Henri II, alors qu'il célébrait les saints mystères dans sa cathédrale. Il est fêté comme martyr le 29 décembre (NDLR.)

² — *Cœuvres oratoires de Bossuet*, éd. critique complète par l'abbé J. Lebarq, Lille/Paris, DDB, 1896, t. 6, p. 120-121 ; ou *Cœuvres complètes de BOSSUET*, Paris/Lyon, Pélagaud, 1863, t. 5, p. 485.

étudierons à éviter ses pièges, persuadé que, de son côté, le roi ne s'y laissera non plus séduire ¹.

Fortes paroles : l'exaltation du royaume de France *est* l'exaltation du Siècle apostolique. On comprend en effet, dans ces conditions, que le diable s'acharne à le séparer de Rome. Il peut y parvenir temporairement, reconnaît le pape, mais il n'y parviendra pas définitivement. Belle confiance qui montre bien que, malgré les secousses, on est encore dans l'âge d'or au début du XIII^e siècle. Mieux : on est dans l'attente du sommet de cet âge d'or, par le règne de saint Louis.

• *Fils de Charlemagne*

Avant d'en arriver au saint roi-croisé, il faut citer un autre texte important quant à la mission de la France : l'appel du pape Urbain II (1088-1099) à la première croisade. Nous sommes en 1095, et la France est sur le point de fêter son 600^e anniversaire lorsque le pape lance, à Clermont, son grand appel :

Chevaliers chrétiens, ce sont vos frères et les nôtres, des chrétiens comme vous, des membres du Christ, fils de Dieu et cohéritiers de son royaume, qui subissent cette tyrannie et souffrent ces outrages ! Ils se voient chassés de leurs domaines héréditaires, ils viennent mendier parmi nous le pain de la pauvreté et de l'exil. C'est du sang chrétien, racheté par le sang du Christ, qui coule par torrents sous le glaive des infidèles ; c'est la chair des chrétiens, unie par les sacrements à la chair du Christ, qui sert de jouet pour de monstrueuses infamies. Des Turcs, race immonde, font courber sous la verge le front de nos frères ! Et vous cependant, vous portez le ceinturon de la chevalerie. Êtes-vous vraiment les chevaliers du Christ ? (...) Chevaliers chrétiens, vous avez depuis des siècles laissé les infidèles fouler aux pieds, profaner, souiller la terre sainte et le tombeau de Jésus-Christ. Encore quelques mois de cette fatale indifférence et vous verrez le glaive du musulman sur vos têtes. Vos épouses et vos mères, vos fils et vos filles, arrachés à vos bras, iront réjouir de leur servitude la férocité des Turcs et des Sarrasins. Vous souvient-il d'un empereur qui se nommait Charlemagne ? Germains, il fut vôtre par l'antique origine de ses aïeux ; Français, il fut vôtre et son nom est pour vous un titre de gloire immortelle. Le bras invincible de Charlemagne faucha par milliers les Sarrasins ; il les extermina en Espagne, en Aquitaine, aux frontières de la France ; il les chassa d'Italie. Vous autres, Français, vous prétendez même sur la foi des récits populaires, *ut fama vos vulgatis*, qu'il alla jusqu'en Palestine les expulser de Jérusalem et des lieux saints. Après un tel exemple, comment oseriez-vous encore vous dire la nation très chrétienne, la première nation du monde, *solam esse vel primariam gentem Franciam, quam christianam veram esse liceat*, si, endormis dans le sommeil de votre opulence, après avoir abandonné le sépulcre du Seigneur aux outrages des infidèles, vous laissez lâchement les Sarrasins et les Turcs envahir, opprimer, égorger les derniers restes du peuple chrétien ? Réveillez-

¹ — Inn., L. 7, *Epist.* 42 ; *Extravag. de judic.*, cap. *Novit ille*. Cité dans ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Église catholique*, 12 vol. (plus un vol. de tables), Paris, 1878-1883, t. 7, p. 342.

vous donc ! Debout, preux chevaliers, *virī fortes* ! L'univers chrétien se précipitera sur vos traces, il suivra votre héroïque exemple. Revêtez vos armures, assemblez vos légions, vos cohortes, vos compagnies. Vous aurez d'autant plus de soldats que vous montrerez plus d'ardeur et d'intrépide confiance. Le Dieu tout-puissant sera avec vous ; du haut du ciel il enverra ses anges qui marcheront devant votre face et dirigeront vos pas. Chrétiens, allez délivrer le sépulcre de Jésus-Christ : la gloire vous attend, gloire éternelle dans les cieux, splendeur immortelle sur cette terre ¹.

Une fois de plus, le pape est très clair : les Français sont héritiers de la mission de Charlemagne. Mais, de la même manière que saint Louis ² marque le sommet de la monarchie française, ainsi la lettre qu'il reçut en 1239 du pape Grégoire IX marque, au Moyen Age, le sommet de l'explicitation de la mission de la France (1227-1241).

• « *La tribu de Juda était la figure anticipée du royaume de France* »

C'est donc le 21 octobre 1239 que le pape Grégoire IX écrit au saint roi :

Grégoire évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son très cher fils dans le Christ, l'illustre roi de France, salut et bénédiction apostolique. Le Fils de Dieu, aux ordres de qui tout l'univers obéit, au bon plaisir de qui servent les rangs de l'armée céleste, constitua, en signe de puissance divine, les divers royaumes selon des distinctions de langues et de races, ordonna les divers régimes des peuples au service des ordres célestes ; parmi ceux-ci, de même que la tribu de Juda est élevée d'entre les autres fils du patriarche au don d'une bénédiction spéciale, de même le royaume de France est distingué par le Seigneur avant tout autre peuple de la terre par une prérogative d'honneur et de grâce ³. En effet, de même que la dite tribu, préfigurant le dit royaume, mettait de tous côtés en fuite les armées ennemies, terrifiait et écrasait de tous côtés à l'entour, mettait à ses pieds les ennemis, ainsi le dit royaume, pour l'exaltation de la foi catholique, livrant les combats du Seigneur et donnant, et en Orient, et en Occident, pour la défense de la liberté ecclésiastique, l'assaut aux ennemis sous la bannière de tes prédécesseurs d'illustre mémoire, tantôt arracha la Terre Sainte des mains des païens par une disposition divine, tantôt, en ramenant l'empire de Constantinople à l'obéissance de l'Église romaine, grâce au zèle de tes dits prédécesseurs, libéra l'Église elle-même de multiples dangers, ne cessa pas de donner l'assaut de toutes ses forces à la déviation hérétique qui, dans l'Albigeois, avait presque déraciné la foi chrétienne, jusqu'à ce que celle-ci, pour ainsi dire complètement réduite, rappelât la foi elle-même sur le siège de sa position ancienne ⁴. De même que

¹ — *Orat. Urban. II in concil. Clarom. habit. de expeditione Hierosol.*, PL, t. 151, col. 565-582, et Balder. *Dol. Hist. Hieros.*, PL, t. 166, col. 1066-1069, *passim*. Cité dans DARRAS J.-E., *Histoire générale de l'Église*, t. 23, p. 77.

² — Né en 1214 à Poissy, roi de 1226 à 1270.

³ — *Sicut tribus Juda inter ceteros filios patriarchæ ad specialis benedictionis dona suscipitur, sic regnum Francia pro ceteris terrarum populis a Domino prærogativa honoris et gratiæ insignitur.*

⁴ — *Nam velut præfata tribus regni præfigurativa prædicti undique fugabat hostium cuneos, terrebat ac conterebat undique, ac suis subjugabat pedibus per circuitum inimicos; non aliter idem regnum pro exaltatione catholice fidei dominica prælia dimicans, et in Orientis et Occidentis partibus pro defensione ecclesiasticæ libertatis, ecclesiæ hostes expugnans, sub vexillo clara memoria prædecessorum tuorum; quandoque terram sanctam superna dispositione de manibus paganorum eripuit quandoque*

la dite tribu, lit-on, n'a jamais comme les autres dévié du culte du Seigneur, mais est citée pour avoir donné l'assaut en de nombreux combats aux idolâtres et autres infidèles, de même dans ce royaume aussi, qui n'a pu être arraché en aucun cas à la dévotion de Dieu et de l'Église, jamais n'a péri la liberté ecclésiastique, jamais à aucune époque la foi chrétienne n'a perdu la vigueur qui lui est propre ; bien plus, pour les conserver, les rois et les hommes du dit royaume n'hésitèrent point à verser leur propre sang et à s'exposer à de nombreux dangers, à preuve de qui nous pouvons passer en revue les hauts faits de Charles d'illustre mémoire ¹ et de beaucoup de rois, tes aïeux. (...)

De ces faits, par un raisonnement évident, nous tirons la conséquence que notre Rédempteur, choisissant le dit royaume béni par le Seigneur comme exécuteur pour ainsi dire spécial de ses volontés divines et se l'attachant autour de la cuisse comme un carquois, en tire très souvent les flèches qu'il a choisies et les lance, pour la défense de la liberté ecclésiastique et de la foi et la contrition des dites personnes et la défense de la justice, dans l'arc de son bras puissant ² ; c'est pourquoi nos prédécesseurs les pontifes romains, passant en revue, de génération en génération, les actions si dignes de louanges de tes dits aïeux, ont eu continuellement recours à eux en cas de nécessité ; et, croyant qu'il s'agissait non de la cause de ceux qui demandaient [= les papes], mais plutôt de la cause de Dieu, jamais ils [= les rois de France] ne refusèrent l'aide demandée et, bien plus, ils prêtèrent souvent opportunément à l'Église en cas de conflit un secours qui ne leur était pas demandé. Aussi, sachant que le surgeon conserve l'origine de la vigne proprement dite, qu'une même sève vivifie les rameaux et la racine et ne croyant pas du tout que tu souffres que l'on apprenne que tu es opposé par tes mœurs et inférieur par l'action de tes vertus à tes dits ancêtres – que tu égales par l'honneur de ta puissance, – bien plus, espérant que la grâce de la bonté qui leur était innée, ait passé dans ta personne, nous recourons à toi, conduit par une grande confiance ³ (...).

La France était déjà appelée par le pape saint Paul I^{er} « une nation sainte », tandis que Pépin était désigné comme « un nouveau Moïse, un nouveau David ». Grégoire IX est donc dans la lignée de ses prédécesseurs. Il faut reconnaître que l'éloge est très grand ;

Constantinopolitanum imperium ad obedientiam Ecclesiae Romanae reducens dictorum praedecessorum studio Ecclesiam ipsam a multis periculis liberavit, pravitatem haereticam quae in partibus Albigenisibus fere fidem extirpaverat Christianam totis viribus expugnare non destitit donec, ea quasi penitus confutata fidem ipsam ad pristinum status solium revocavit.

¹ — Il s'agit de Charlemagne, mis à part comme empereur. C'était quand même un aïeul de saint Louis qui en descendait par de nombreux côtés, Hugues Capet étant déjà du sang du *Pater Europae* [note d'Hervé Pinoteau].

² — *Ex quibus evidenti ratione perpendimus, quod regnum Francia praedictum, benedictum a Domino, Redemptor noster quasi specialem divinarum voluntatum executorem eligens, et ipsum sibi sicut pharetram circa femur accingens, ex ipsa sapius sagittas electas extrahit, et eas in tuitionem ecclesiasticae libertatis et fidei, in contritionem impiorum et defensionem justitia, in arcu brachii potentis emittit.*

³ — Nous utilisons ici la traduction de M. Pierre JANIN, publiée par M. Hervé PINOTEAU in « Autour de la Bulle “*Dei Filius*” », *Itinéraires* n° 147, Paris, novembre 1970, p. 104-111. Le texte latin se trouve au tome 11 de Labbe, et est publié en partie dans le livre de AYROLES S.J. Père J.-B.-J., *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France*, Paris, Gaume, 1885, p. 459-460.

mais l'Église catholique n'est-elle pas le nouvel Israël¹ ? Il est donc naturel que la fille aînée ait quelque trait de sa mère et qu'on puisse lui appliquer des figures de l'Ancien Testament.

• *Le parallèle d'Augustin Lémann*

Personne n'est mieux placé qu'un Juif français, converti au catholicisme et devenu prêtre, pour montrer la ressemblance unissant le royaume de France et la tribu de Juda. Or, il se trouve que les deux frères Augustin et Joseph Lémann ont tous les deux établi un parallèle entre les deux Maisons².

Citons d'abord l'abbé Augustin Lémann³. Celui-ci commence par comparer l'appel d'Étienne II à Pépin (cité plus haut) à l'appel du prophète Nathan à David (2 R 7, 8-16) :

– La Maison de Juda était établie pour préparer et fournir la nature humaine de la personne du Christ à venir : « Quand tes jours seront accomplis et que tu reposeras avec tes pères, je susciterai ton fils qui viendra après toi, qui sortira de toi (...). Je lui serai Père, et il me sera fils. »

– La Maison de France a été suscitée pour garder et défendre l'Église, œuvre du Christ : « Je vous ai choisis pour mes fils adoptifs, afin de défendre contre leurs ennemis la cité de Rome, le peuple que Dieu m'a confié, et le lieu où je repose selon la chair. »

¹ — Ga 6, 16 ; 1 Co 10, 18 ; Rm 9, 6.

² — Nés à Dijon le 18 février 1836, les deux frères jumeaux Augustin et Joseph perdirent leur mère, Nanette Katz, à leur naissance et leur père, Isaac Lévy, peu après. Ils furent adoptés à Lyon par leurs oncles, israélites comme leurs parents.

Ils se convertirent au christianisme et furent baptisés, à l'insu de leur famille, le 29 avril 1854. Étaient présents le vénérable père Colin, fondateur en 1823 des Maristes, et de saint Pierre-Julien Eymard, fondateur en 1856 de la société des prêtres du Saint-Sacrement. Le 13 septembre 1854 au soir, un conseil de famille composé des cinq oncles et des tantes, de quelques notabilités juives de Lyon, et présidé par un rabbin, firent comparaître les deux néophytes dont une tante venait d'apprendre le matin même l'adhésion à la foi catholique. Aux admonitions et exhortations nombreuses du rabbin et des oncles, jointes aux larmes et sanglots déchirants des tantes, les deux frères répondaient inébranlablement : « Nous sommes chrétiens, nous resterons chrétiens ! ».

Laissons le P. Théotime de Saint Just raconter la suite :

« Pour convaincre de tels obstinés, il ne restait à la famille que la suprême ressource de la violence. L'oncle, qui s'était chargé de les ramener par la force s'empara alors de Joseph, le renversa par terre et, le saisissant à la gorge, il l'étouffait en disant : " Renonce ! Renonce ! " Pendant ce temps, un autre oncle, armé d'une barre de fer, tenait solidement Augustin par le bras, en attendant qu'il fut soumis, lui aussi, comme Joseph, à la dure épreuve d'un essai de strangulation. Un silence de mort, coupé par le sanglot des tantes, régnait dans le salon. Joseph ne renonçait pas. Il se débattait sous la douloureuse étreinte. – Sa langue était sortie presque complètement de la bouche. Il haletait lamentablement. L'oncle, attendant en vain un signe de renonciation, serrait toujours. Augustin, entendant râler son frère, se sentit comme envahi par une force surhumaine. Il renversa l'oncle qui le tenait étroitement par le bras, se dégagea de son étreinte, non sans avoir reçu sur l'épaule un formidable coup de barre de fer dont il se ressentit toute sa vie, se précipita vers la grande fenêtre qui donnait sur la rue, l'ouvrit complètement et de toutes ses forces se mit à crier : " A l'assassin ! A l'assassin ! " Les deux frères étaient sauvés : il y avait tout près de là un poste de soldats. » (*Les Frères Lémann, juifs convertis*, par le père Théotime DE SAINT-JUST O.M.C., Paris, librairie Saint-François, – Gembloux, Duculot, 1937, p. 35.) Le 22 décembre 1860, les deux frères furent ordonnés prêtres à Lyon. Augustin mourut le 16 juin 1909 et Joseph le 8 février 1915.

³ — Abbé Augustin LEMANN, *Dieu a fait la France guérissable*, Paris, 1884, p. 113-115.

Il développe ensuite :

A l'une, de préparer l'avènement de sa personne.

A l'autre, de sauvegarder son œuvre et d'assurer son règne.

Personne ou œuvre, c'était bien toujours le Christ !

De plus, c'est à cause de cette similitude de mission que des grâces presque semblables ont été accordées, à travers les siècles, ici, à la Maison de Juda, là, à la Maison de France.

Qu'on en juge :

Toutes deux sont, à leur origine, sacrées par un envoyé de Dieu : la Maison de David, par Samuel ; la Maison de France, par saint Remi.

Le don de la vaillance est fait à chacune d'elles : la fierté du *Sicambre* et le rugissement du *Lion de Juda* ne sont-ils pas restés célèbres ?

L'une et l'autre, à l'heure du péril, se voient sauvées par une héroïne : la Maison de Juda, par Judith, la Maison de France, par Jeanne d'Arc.

Mais aussi, lorsque ces deux Maisons se prennent à dévier dans l'accomplissement de leur mission, des châtiments presque pareils leur sont infligés, afin de ramener chacune d'elles dans sa voie :

L'une et l'autre ont connu de ces revers soudains, inexplicables, où mille de leurs soldats, d'ordinaire sans peur, fuyaient éperdus devant la face d'un seul ennemi ¹.

L'une et l'autre ont vu leurs sépultures violées : sur le mont Sion, on brisa un jour à coups de hache les tombeaux des rois de Juda ² ; et à Saint-Denis, les petits enfants « se sont joués avec les os » profanés de nos rois ³.

Ce parallèle providentiel, qu'on suit aisément entre la Maison de David et la Maison de France serait-il destiné à se poursuivre jusqu'au bout ?

• *Le parallèle de Joseph Lémann*

Dans un autre livre ⁴ le frère d'Augustin, Joseph, conduit une comparaison tout aussi saisissante :

Lorsqu'on étudie, en les comparant l'une avec l'autre, la France et la Judée, on est frappé des singulières et mystérieuses harmonies que Dieu s'est plu à établir entre les deux pays.

La Terre promise et la terre de France !

Toutes les deux le plus heureusement situées, et les deux plus belles régions que le soleil éclaire dans sa course.

Toutes les deux centres du monde et de la vie des nations, l'une dans les temps anciens, l'autre dans les temps nouveaux.

¹ — Dt 32, 30.

² — Jr 8, 1-2.

³ — Chateaubriand décrit ainsi la profanation des sépultures de Saint-Denis : « Les petits enfants se sont joués avec les os des puissants monarques. »

⁴ — Abbé Joseph LEMANN, *L'Entrée des Israélites dans la société française*, Paris, Avalon, 1987, (1^{ère} éd. : 1886), p. 281-282.

Toutes les deux présentant aux regards de l'histoire les deux plus augustes familles de rois qui aient jamais régné ; ici David avec sa postérité ; là Clovis, Charlemagne, saint Louis et leurs descendants.

Toutes les deux la terre des lys : le lys de Jessé et le lys de France.

Toutes les deux terres de Marie : l'une comme sa patrie, l'autre comme son royaume.

Toutes les deux habitées par deux peuples supérieurs à tous les autres par les dons de l'esprit et les qualités du cœur ¹.

Toutes les deux enfin ornées de la même devise : car la devise de Judée était celle-ci : *Digitus Dei est hic*, dans ce qui m'arrive, c'est le doigt de Dieu. Et la devise de France dit : *Gesta Dei per Francos*, les gestes de Dieu par les Francs.

Telle fut la Terre promise, et telle est la terre de France.

Si, de la physionomie des deux contrées et des deux peuples, nous passons à leur histoire, les similitudes ne sont pas moins étonnantes. A la Judée revient l'honneur d'avoir préparé l'avènement du Messie et d'avoir porté son berceau ; à la France revient celui d'avoir étendu son règne et protégé son Église. Elles sont, avec Rome, les deux seules nations qui aient eu le glorieux rôle d'être chargées de l'*universel*, c'est-à-dire des intérêts de l'humanité : la nation juive, par le Messie qu'elle a présenté à toute la terre ; la nation française, par son action au service de l'Église catholique et romaine.

Aussi, dans les épisodes de guerre des deux peuples, au moment du péril, le même secours extraordinaire leur a-t-il été envoyé : des libératrices. Débora, Judith, Esther, ont apparu chez le peuple d'Israël ; Clotilde, Geneviève, Jeanne d'Arc, ont apparu chez le peuple de France. Il n'y a qu'en Judée et en France que Dieu ait envoyé ces héroïnes, fortes et ravissantes créatures !

La ressemblance est tellement frappante, qu'elle se rencontre, hélas ! jusque dans les fautes. Si Israël a dressé la croix sur le Golgotha, le peuple de France devait dresser l'échafaud de Louis XVI et asseoir une courtisane sur les autels du Dieu d'amour (...).

L'abbé Augustin Lémann qui compare la mission de la France au gros diamant de la couronne royale affirme :

Les fils de Clovis l'ont mérité.

Les Carolingiens l'ont reçu.

Les Capétiens l'ont porté ².

Il a raison : il y a non seulement continuité, mais développement continu de la mission de la France entre les trois dynasties.

Mais les frères Lémann ont aussi raison d'affirmer que la France n'a pas seulement suivi la Judée dans la gloire. « La ressemblance se rencontre, hélas ! jusque dans les fautes. »

¹ — Ici, Joseph Lémann force peut-être un peu la note ! Voir à ce sujet, *supra*, notre commentaire sur l'éloge adressée par saint Grégoire le Grand à Childebert II. (NDLR.)

² — Abbé Augustin LEMANN, *Dieu a fait la France guérissable*, p. 118.

L'âge de bronze (de Philippe le Bel à la Révolution)

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? » demande le poète. Oui, comment l'or pur de la chrétienté s'est-il métamorphosé en cette chape de plomb révolutionnaire qui écrase aujourd'hui la douce France ?

La mutation n'a pu se faire d'un coup. Il a fallu une étape intermédiaire qui garde certaines structures de la chrétienté, tout en laissant les principes révolutionnaires pénétrer dans l'édifice.

Les légistes de Philippe le Bel (1285-1314) réalisent la première étape : les principes de gouvernement de la France ne sont plus d'or massif comme ceux de la chrétienté. On a désormais un alliage : une sorte de bronze plus ou moins cuivré qui essaye en vain d'imiter le reflet de l'or, ou bien un « airain retentissant » (voir 1 Co 13, 1) qui se pare encore des titres de gloire de la France chrétienne mais n'est plus pénétré du zèle tout surnaturel d'un saint Louis.

Cependant, quoique minée par ces théories qui sont déjà révolutionnaires, la France chrétienne continue à vivre. Elle a des rois sincèrement chrétiens qui, malgré leurs faiblesses, leur orgueil ou leur complaisance plus ou moins grande pour ces théories (gallicanisme, etc.), veulent tout de même le salut de leurs sujets.

Notre but n'est pas ici de relater les différentes étapes de la progression du mal depuis le début du XIV^e siècle¹, mais de montrer comment, malgré cette décadence, au milieu des hauts et des bas correspondant aux divers règnes, la papauté persiste à rappeler la mission de la France.

• *Même envers Philippe le Bel...*

Il est déjà frappant de constater que le pape Boniface VIII, qui dénonça si fermement la dérive de Philippe le Bel, est aussi le pape qui canonisa saint Louis. Il ne cessa d'ailleurs jamais, même au plus fort du différend avec le roi, d'affirmer son affection pour la France. Recevant des délégués français en audience, le 24 juin 1302, il dénonça, certes, les manœuvres du légiste Pierre Flotte (conseiller de Philippe le Bel), mais il prit pour base de son allocution le verset de la Genèse : « Ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le séparer », qu'il commenta ainsi :

Ce qui a été dit du premier couple, d'Adam et d'Ève, peut s'appliquer à l'union de cette Église avec le royaume et les rois de France. Cette union remonte à la prédication même de la foi, au baptême du premier roi de France, quand Dieu l'a uni dans l'identité de la foi avec l'Église romaine. Saint Remy dit alors au premier roi de France qu'il a baptisé, comme on peut le lire dans sa vie : « Tenez, ô roi, avec l'Église, et tant que vous aurez l'Église avec vous, vous prospérerez, vous et votre royaume ;

¹ — Voir la 5^e partie de ce numéro *du Sel de la terre* : « Erreurs et reniements de la France. »

quand vous vous éloignerez de l'Église, vous tomberez, vous et votre royaume. » Nous avons rappelé ce souvenir au roi quand nous avons été légat dans le royaume, et il l'a accueilli avec grand respect et grande reconnaissance (...) Beaucoup de ceux qui sont ici savent que pendant tout le temps que j'ai été cardinal, j'ai été français, si bien que souvent mes frères romains m'en ont fait des reproches. L'un d'eux, qui est mort, et un autre qui est près de moi, me disaient que j'étais pour les Français contre les Romains. Même après notre avènement, nous avons beaucoup aimé le roi, et nous lui avons fait beaucoup de grâces dont nous ne voulons pas parler en détail, car cela conviendrait mieux dans la bouche d'un autre que dans la nôtre. (...) Nous avons aussi beaucoup aimé le roi saint Louis et Philippe dont l'âme repose en paix. Si malgré tout le roi ne veut pas revenir à résipiscence (...) ¹.

Il faut le reconnaître : ce pape que la France a si mal traité aimait la France.

Toutefois la bulle *Rex Gloria*, adressée le 27 avril 1311 à Philippe le Bel par le pape Clément V, est encore plus étonnante. Certes, Clément V est français ², mais il est aussi le deuxième successeur de Boniface VIII qui est mort des suites de l'attentat d'Anagni perpétré, pour l'essentiel, par des Français. Or il tient exactement le même langage que Grégoire IX à saint Louis :

Le Seigneur Jésus-Christ, roi de gloire, à qui est donné par le Père tout pouvoir sur le ciel et la terre, (...) a constitué dans le monde entier des royaumes divers et a établi des gouvernements particuliers à chaque peuple selon la différence des langues et des races. Parmi eux, on sait qu'un jugement et une élection du ciel avaient élevé le peuple d'Israël à la gloire de donner naissance au Seigneur pour l'accomplissement des mystérieux desseins de la bonté divine. De la même manière, le royaume de France se distingue entre les autres par une vocation particulière, spécial honneur et grâce qui lui est propre : il est, comme Israël, l'élu de Dieu pour l'exécution du plan divin ³ (...).

Cette comparaison entre la France et Israël devient commune à la fin du Moyen Age ; l'Allemand Henri de Gorkum qui publie en 1429 un écrit sur Jeanne d'Arc déclare : « Peuple d'Israël est un nom qui peut convenablement être appliqué au peuple de France ; il est notoire que la foi et la pratique du christianisme ont toujours fleuri dans son sein ⁴. »

• *Pas de rupture de ton*

¹ — Cité par Georges DIGARD (archiviste-paléographe), *Philippe le Bel et le Saint-Siège de 1285 à 1304* (ouvrage posthume publié par Françoise Lehoux), Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1936, t. II, p. 111. Le texte intégral des allocutions de cette audience a été publié par DUPUY, *Histoire du différend d'entre le Pape Boniface VIII et Philippe le Bel. Preuves*, Paris, 1654, p. 73-79.

² — Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, pape de 1305 à 1314 sous le nom de Clément V, transféra le Saint-Siège de Rome à Avignon en 1309 à cause de l'insécurité qui régnait en Italie et des pressions de Philippe le Bel qui voulait avoir le pape « à portée de main ». C'est le pape Grégoire XI qui ramena le Saint-Siège sur les bords du Tibre en janvier 1377.

³ — Cité par Hervé PINOTEAU, *art. cit.*, p. 112-113.

⁴ — Texte édité par Quicherat, cité par Mgr DELASSUS in *La Mission posthume de sainte Jeanne d'Arc et le règne social de NSJC*, Vailly-sur-Sauldre, éd. Sainte-Jeanne d'Arc, 1983 (1^{ère} édition 1913), p. 293.

Dans le langage du Saint-Siège à l'égard de la France, on ne trouve donc pas de rupture nette entre les règnes de saint Louis et de Philippe le Bel, ni après, et cela même au milieu des crises les plus violentes qui opposèrent la France au Saint-Siège : les papes, non seulement n'ont jamais retiré sa mission au roi de France et à ses sujets, mais ils continuent régulièrement à la leur rappeler. Jean XXII (pape de 1316 à 1334), dans une lettre du 9 juillet 1317 au roi Philippe V le Long¹, parle du « zèle pour la religion que vous ont légué vos ancêtres² ». Nicolas V (pape de 1447 à 1455) écrit au roi Charles VII en 1447 : « C'est le mérite particulier de la Maison de France d'éteindre les schismes, de donner la paix à l'Église, de secourir les souverains pontifes, de protéger leur dignité et d'étendre les droits du Saint-Siège³. » Douze ans plus tard, en 1459, le pape Pie II (pape de 1458 à 1464) loue la France de la même manière⁴. En 1469 le pape Paul II désigne Louis XI comme « le bras dextre de l'Église⁵ ». Mais il faut reconnaître que ces expressions sont souvent employées par les souverains pontifes comme des rappels à l'ordre : « Sa Sainteté est persuadée que jamais le roi très chrétien ne se permettra une chose si contraire à sa réputation », transmettent en 1479 les ambassadeurs du pape à Louis XI (roi de 1461 à 1483)⁶.

On pourrait trouver, tout au long de l'histoire, ces lettres où les papes rappellent soigneusement les mérites passés de la France mais plus, semble-t-il, par diplomatie que par enthousiasme : dans un bref du 31 mars 1513, Léon X (pape de 1513 à 1521) fait ainsi mention des témoignages d'affection des Rois Très Chrétiens envers le Saint-Siège⁷ ; son prédécesseur Jules II (pape de 1503 à 1513) avait fait la même chose le 29 juillet 1506⁸, etc.

Parfois, la diplomatie fait place aux reproches non déguisés : « Le roi de France, décoré du titre de fils aîné de l'Église que le Saint-Siège lui reconnaît, aurait dû donner à tous l'exemple de la soumission et de l'obéissance », fait savoir Sixte V (pape de 1585 à 1590) à Henri III⁹.

• *Bonté des papes*

Les papes usent généralement d'une grande mansuétude à l'égard des rois de France. Saint Pie V (pape de 1566 à 1572), qui doit reprocher à Charles IX (roi de 1560 à 1574) sa faiblesse face aux protestants, remplit fermement son devoir, mais il conclut ainsi sa lettre du 29 janvier 1570 :

¹ — Deuxième fils de Philippe IV le Bel et de Jeanne de Navarre, il fut roi de 1317 à 1322.

² — Mgr JAGER, *Histoire de l'Église catholique en France* (20 tomes plus un volume de tables), Paris, 1862-1875, t. 11, p. 11.

³ — *Ibid.*, t. 13, p. 472.

⁴ — *Ibid.*, t. 13, p. 503.

⁵ — Mabillon, *De Re diplomatica*, liv. VI, n° 210 ; Éd. de Naples, 1789, t. I, p. 641. Cité par le R.P. Joseph LECLER S.J. in « Le Roi de France, "fils aîné de l'Église" », *Études*, Paris, t. 214, n° 1 (5 janvier 1933), p. 23.

⁶ — Mgr JAGER, *Ibid.*, t. 14, p. 60.

⁷ — *Ibid.*, t. 14, p. 209.

⁸ — *Ibid.*, t. 14, p. 179.

⁹ — *Ibid.*, t. 14, p. 113. Roi de 1574 à 1589, dernier représentant de la branche des Valois, il fit assassiner Henri de Guise, le chef de la sainte Ligue, en décembre 1588. Lui-même mourut assassiné par le moine Jacques Clément huit mois plus tard.

Nous avons écrit ces choses à Votre Majesté dans l'abondance de la tendresse paternelle que nous lui portons, et, comme elles partent d'un cœur très désireux du salut et de la dignité de Votre Majesté, nous avons pensé qu'elles ne lui seraient pas désagréables et nous demandons pour elle au Dieu tout-puissant une victoire parfaite et complète sur ces communs ennemis ¹.

De même le bienheureux Innocent XI (pape de 1676 à 1689) qui écrit le 29 décembre 1679 à Louis XIV (roi de 1643 à 1715) :

Nous prions de nouveau et nous conjurons Votre Majesté que, vous souvenant de ces paroles que le Sauveur adresse aux prélats : « Qui vous écoute m'écoute », vous nous écoutiez plutôt nous, qui avons les entrailles d'un père et qui ne vous donnons que des conseils véridiques et salutaires, que ces enfants sans foi qui n'ont que des vues et des affections terrestres. (...) Que si vous ne le faites, nous craignons extrêmement que vous n'éprouviez la vengeance du ciel (...) mais nous ne pouvons résister au mouvement de Dieu qui nous presse de vous le déclarer ².

Et pourtant, en pleine querelle, le bienheureux pape n'hésite pas à envoyer au roi de France, le 13 novembre 1687, un bref pour le féliciter chaleureusement de la révocation de l'Édit de Nantes :

Entre toutes les preuves illustres que Votre Majesté a données de sa piété naturelle, il n'en est point de plus éclatante que le zèle vraiment digne du roi très chrétien qui vous a porté (...) ³.

Malgré leurs défauts, malgré leur tendance au Césarisme, malgré leur politique étrangère contestable, et le gallicanisme, les rois de France, en effet, défendent encore le catholicisme en France. Leur présence sur le trône empêche la subversion de franchir certaines limites. Aussi leur disparition est-elle décidée par la franc-maçonnerie.

Le crime est consommé le 21 janvier 1793 et, le 11 juin de la même année, Pie VI, au consistoire, fait éclater son cri de douleur :

Ah ! France ! Ah ! France ! Toi que nos prédécesseurs appelaient le miroir de la chrétienté et l'inébranlable appui de la foi, toi qui, par ton zèle pour la croyance chrétienne et par ta piété filiale envers le siège apostolique, ne marches pas à la suite des autres nations, mais les précèdes toutes, que tu nous es contraire aujourd'hui ! De quel esprit d'hostilité tu parais animée contre la véritable religion !

Combien la fureur que tu lui témoignes surpasse déjà les excès de tous ceux qui se sont montrés jusqu'à présent ses persécuteurs les plus implacables ! Et cependant tu ne peux pas ignorer, quand même tu le voudrais, que la religion est la gardienne la plus sûre et le plus solide fondement des empires, puisqu'elle réprime également les abus

¹ — Cité par TILLOY Pierre, *Saint Pie V, un pape pour notre temps*, Bléré, « Forts dans la foi », 1974, p. 389.

² — Mgr JAGER, *Ibid.*, t. 17, p. 272. Pour connaître les circonstances de cette lettre, voir *infra* dans la partie « Erreurs et reniements de la France », le texte de Pie XII sur l'opposition de Louis XIV au bienheureux Innocent XI.

³ — Mgr JAGER, *Ibid.*, t. 17, p. 331.

d'autorité dans les puissances qui gouvernent, et les écarts de la licence dans les sujets qui obéissent. Et c'est pour cela que les factieux adversaires des prérogatives royales cherchent à les anéantir et s'efforcent d'amener d'abord le renoncement à la foi catholique.

Ah ! encore une fois, France ! Tu demandais même auparavant un roi catholique. Tu disais que les lois fondamentales du royaume ne permettaient point de reconnaître un roi qui ne fût pas catholique, et c'est précisément parce qu'il était catholique que tu viens de l'assassiner !

L'âge de fer (de la Révolution à nos jours)

L'âge de fer ou, si l'on préfère, la chape de plomb, est donc tombé sur la France.

Comment les papes vont-ils réagir ? Vont-ils retirer à la France sa mission ? Vont-ils tout au moins cesser d'en parler ? Pas du tout. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les papes n'ont jamais autant insisté sur la mission de la France que depuis que celle-ci a cessé de la remplir.

La défense des États pontificaux

En fait, il faut reconnaître que la France, même après la Révolution, n'a pas tout à fait abandonné sa mission. C'est elle qui intervient lorsque les États pontificaux de Pie IX sont menacés (même s'il faut reconnaître, d'une part que les guerres napoléoniennes qui ont étendu la Révolution à toute l'Europe sont en bonne partie responsables de ces attaques contre les États du pape – et d'autre part que Louis-Napoléon Bonaparte fait mine de défendre les États pontificaux plus qu'il ne les défend réellement).

En 1848 la Révolution avait éclaté à Rome, comme dans toute l'Europe. Ce fut un corps d'armée français, commandé par le colonel Oudinot, qui rétablit Pie IX dans la ville sainte. Pie IX, le remerciant en profita pour faire l'éloge de la France :

Colonel, s'écriait-il, je l'ai déjà dit en d'autres occasions, c'est sur la France que j'ai toujours compté. La France ne m'avait rien promis, mais je sentais qu'au moment opportun elle donnerait à l'Église ses trésors, son sang, et ce qui est plus difficile, peut-être, pour ses valeureux fils, ce courage contenu, cette patience persévérante auxquels je dois qu'on ait conservé intacte ma ville de Rome, ce trésor du monde, cette cité si aimée et si éprouvée, vers laquelle, de mon exil, mes regards ne cessent d'être tournés. Dites au général en chef et à tous les généraux sous ses ordres, à tous les officiers, à tous les soldats, que ma reconnaissance est sans bornes. Mes prières pour la prospérité

¹ — Pie VI, *Acta quibus Ecclesiae catholicae calamitatibus in Gallia consultum est*, vol. 2, Rome, De Propaganda fide, 1871, p. 16 sq.

de votre patrie en seront plus ferventes. Quant à mon amour pour les Français, je ne saurais promettre qu'il devienne plus vif : la chose est impossible ¹.

Il semble bien que cette intervention française qui fut suivie de l'épopée des zouaves pontificaux ² ait puissamment renoué les liens unissant la France au Saint-Siège. Il est en tout cas certain qu'à partir de Pie IX les papes tinrent tous à exprimer à de multiples reprises leur amour pour la nation française. Il serait trop long de reproduire ici toutes ces interventions : nous nous contenterons donc d'en citer les principaux passages en les regroupant sous trois rubriques :

- 1) les titres de gloire de la France ;
- 2) les remèdes aux maux actuels ;
- 3) les prophéties des papes sur le renouveau de la France.

Nous concluons en citant trois passages de Pie XII.

Les titres de gloire de la France

• *La France « fille aînée de l'Église »*

Nous avons déjà vu que le roi de France jouissait du titre de « fils aîné de l'Église ³ ». A partir de quand ce titre a-t-il été étendu à la nation tout entière ? Il est difficile de le dire avec précision. Le cardinal Lustiger prétend que la formule « fille aînée de l'Église » fut « lancée par le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, il y a un siècle, lors de la célébration du quatorzième centenaire du baptême de Clovis ⁴ ». On retrouve ailleurs, de droite ou de gauche, cette attribution au cardinal Langénieux ⁵. Mais elle est manifestement fausse.

¹ — Cité par J.M. VILLEFRANCHE, *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle*, 2^e édition, Lyon, 1876, p. 106.

² — Quelques milliers de jeunes Français acceptèrent volontairement de se battre pour défendre les États pontificaux. Après l'envahissement de Rome en 1870, ils formèrent la troupe des Volontaires de l'Ouest, qui s'illustra à Loigny le 2 décembre 1870, contre les Prussiens.

³ — Le P. Joseph LECLER S.J. a fait l'histoire de ce titre dans « Le Roi de France, "fils aîné de l'Église" », *Études*, Paris, t. 214, n° 1 (5 janvier 1933), p. 21-36 et n° 2 (20 janvier 1933), p. 170-189. (Signalons que le P. Lecler manifeste, à l'occasion, des tendances libérales). S'il est d'un usage relativement récent (il se généralise au XVI^e siècle), ce titre de « fils aîné de l'Église » correspond à une réalité antérieure : « La dignité impériale mise à part, note le P. Lecler, (...) il faut reconnaître que, jusqu'au XVI^e siècle, la royauté française a toujours été regardée comme la première des monarchies européennes. Dans le monde médiéval, si profondément pénétré de l'idée religieuse, cette préséance était d'ailleurs basée, non sur une grandeur politique essentiellement variable, mais sur l'ancienneté et la noblesse des titres chrétiens » (*Ibid.*, p. 25). Rappelons de surcroît qu'en 1689, Notre Seigneur disait à sainte Marguerite-Marie, en parlant du roi de France : « Fais savoir au fils aîné de mon Cœur Sacré (...) ».

⁴ — Homélie sur « la naissance de la nation française » prononcée le 3 octobre 1993, en la basilique Saint-Remi de Reims, par le cardinal Lustiger. DC n° 2 091 du 3 avril 1994, p. 316.

⁵ — On lit par exemple dans la *Feuille d'informations légitimistes* d'avril 1995 :

« C'est en 1896, à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis, que le cardinal Benoît Langénieux (1824-1904), archevêque de Reims, lança cette expression de "fille aînée de l'Église" pour qualifier la France. D'où la tenait-il ? D'Henri V, comte de Chambord, qui l'employa pour la première fois sans doute dans sa lettre au vicomte de Saint-Priest, datée du 9 décembre 1866. Auparavant, c'est le roi de France qui portait cette qualification de "fils aîné de l'Église", traduction aussi libre que française de son titre officiel de *Christianissimus*, c'est-à-dire de très chrétien ou, si l'on préfère, de premier des (rois) chrétiens. »

C'est, certes, à l'archevêque de Reims que Léon XIII écrivait le 6 janvier 1896, à l'occasion du quatorzième centenaire :

Ce baptême du royaume des Francs, et, assurément, les conséquences historiques de cet événement mémorable, ont été de la plus haute importance, non seulement pour le peuple nouveau qui naissait à la foi du Christ, mais pour la chrétienté elle-même, puisque cette noble nation devait mériter, par sa fidélité et ses éminents bienfaits, d'être appelée la *fille aînée de l'Église* ¹.

Mais, bien plus tôt, le 8 février 1884, il commençait ainsi sa lettre *Nobilissima Gallorum Gens* :

La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Église catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra pas. Embrassant de bonne heure le christianisme à la suite de son roi Clovis, elle eut l'honneur d'être appelée la *fille aînée de l'Église*, témoignage et récompense tout ensemble de sa foi et de sa piété ².

On peut remonter jusqu'à Pie IX qui employa l'expression le 18 juin 1871 ³ ; ce n'était sans doute pas la première fois car le fait n'étonna personne : il n'est même pas relevé par *L'Univers* qui, pourtant, revient plusieurs fois sur cette allocution du 18 juin 1871 dans les jours qui suivent.

L'attribution de ce titre à l'ensemble de la nation semble postérieure à la Révolution ⁴, mais elle a été amplement ratifiée par l'Église : saint Pie X, Pie XI, Pie XII emploient l'expression à plusieurs reprises. Le 19 avril 1909, par exemple, saint Pie X, à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, déclara aux pèlerins français :

Cela fait, pour le moins, trois inexactitudes : d'abord le cardinal Langénieux n'a pas pu « lancer » en 1896 une expression que le pape avait déjà employée dans une lettre apostolique douze ans plus tôt. Ensuite il est peu probable que le cardinal Langénieux, qui était plutôt libéral que légitimiste, ait voulu reprendre une expression du comte de Chambord. Enfin, s'il est intéressant de trouver cette formule sous la plume du comte de Chambord, celui-ci n'a pas pu être, en 1866, le premier à l'employer, puisqu'on la trouve déjà en 1848 : dans sa conférence du 27 novembre 1848 sur « La France fille aînée de l'Église » Jean Madiran cite une lettre de Jules Bastide à Pie IX, du 26 novembre 1848, où l'expression figure. En 1841, Lacordaire n'employa pas littéralement l'expression « France, fille aînée de l'Église », mais il n'en était pas loin lorsqu'il s'écria, dans son grand sermon sur la vocation de la France : « De même que Dieu a dit à son Fils, de toute éternité : Tu es mon Premier-né, la papauté a dit à la France : Tu es ma fille aînée. » (C'est lors de ce sermon, prononcé à Notre-Dame de Paris le 14 février 1841, devant plus de dix mille personnes, que le père Lacordaire porta publiquement, pour la première fois en France, l'habit dominicain proscrit depuis la Révolution.)

¹ — *Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII*, t. 4, Paris, Bonne Presse, p. 270-273.

² — *Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII*, t. 1, Paris, Bonne Presse, p. 227.

³ — « Comment oublier cette nation fille aînée de l'Église ? » s'écria le pape. *Discours de notre très Saint Père le pape Pie IX*, recueillis et publiés par le P. Pasquale DE FRANCISIS, Paris, 1875, t. 1^{er}, p. 134.

⁴ — Néanmoins, on trouve plusieurs fois au XVI^e siècle l'expression « royaume aîné de l'Église », particulièrement dans les libelles de la Ligue face à Henri de Navarre. Par ailleurs, en 1730 le cardinal de Polignac employa l'expression « la nation française fille aînée de saint Pierre » dans une traduction (assez libre) de la lettre d'Étienne II à Pépin le Bref. (J. LECLER, *Ibid.*, p. 29-30 et 188.)

Nous partageons votre joie et votre fierté quand vous vénerez sur les autels cette vierge bénie qui, par les inscrutables jugements de Dieu, sauvait sa patrie du schisme et de l'hérésie, et lui conservait l'auguste privilège de *filles aînées de l'Église* ¹.

« Joie et fierté » sont bien de mise, mais elles peuvent s'accompagner d'une certaine crainte : si sainte Jeanne d'Arc est intervenue pour sauver le droit d'aînesse de la France, c'est donc que celle-ci pouvait le perdre. Et de fait, saint Pie X l'avait dit explicitement, en 1903, peu après son élévation au souverain-pontificat. On sait que le saint pape priait tous les jours pour la France ; il précisa l'objet de cette prière lors de l'allocution qu'il adressa aux élèves du séminaire français à Rome, à l'occasion de la rentrée scolaire :

J'aime tant la France : ma prière de chaque matin est celle-ci : que jamais ne soit enlevé à la France son sceptre de fille aînée de l'Église ².

• *La France, instrument de la défense de l'Église*

« Un puissant instrument pour la défense de l'Église » : l'expression est de Léon XIII ³. Mais il ne fait que développer l'enseignement de ses prédécesseurs : il citait déjà douze ans auparavant, dans l'encyclique *Nobilissima Gallorum Gens*, l'affirmation du pape Innocent III qui écrivait à l'archevêque de Reims : « Nous avons pour le royaume de France une amitié particulière parce que, plus que tous les royaumes de la terre, il a été de tous temps attentif et dévoué au Siègne apostolique et à nous ⁴. »

Saint Pie X aussi peut dire de la France : « Sa principale gloire et son avantage le plus grand et le plus nécessaire consistent en ce point : adhérer à la religion catholique, respecter sa sainteté, défendre ses droits et sa liberté ⁵. » Et le 19 avril 1909, dans son audience aux pèlerins français, le saint pape rappelle encore que les fils de la France sont les défenseurs de l'Église ⁶.

• *La mission d'universalisation de la France*

Fille de l'Église catholique, la France a une mission d'universalisation. Léon XIII n'y voit pas seulement un instrument pour la défense de l'Église, mais aussi pour « la dilatation du règne de Jésus-Christ ⁷ ».

Il développe ce point dans son encyclique *Nobilissima Gallorum Gens*, adressée aux évêques de France :

Souvent, dès ces temps reculés, vénérables frères, vos ancêtres, dans de grandes salutaires entreprises, ont paru comme les aides de la divine Providence elle-même. Mais ils ont surtout signalé leur vertu en défendant par toute la terre le nom catholique, en propageant la foi chrétienne parmi les nations barbares, en délivrant et

¹ — *Actes de Sa Sainteté Pie X*, t. 5, Paris, Bonne Presse, p. 210.

² — Cité par MITCHELL Hary, *Pie X et la France*, Paris, Éd. du Cèdre, 1954, p. 177.

³ — 6 janvier 1896, *Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII*, t. 4, Paris, Bonne Presse, p. 270.

⁴ — *Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII*, t. 1, Paris, Bonne Presse, p. 227.

⁵ — 6 janvier 1904, *Actes de Pie X*, t. 1, Paris, Bonne Presse, p. 214.

⁶ — *Actes de Pie X*, Paris, t. 5, Bonne Presse, p. 209.

⁷ — *Lettre* du 6 janvier 1896, déjà citée.

protégeant les saints lieux de la Palestine, au point de rendre à bon droit proverbial ce mot des vieux temps : *Gesta Dei per Francos*. Aussi leur est-il arrivé, grâce à leur fidèle dévouement à l'Église catholique, d'entrer comme en partage de ses gloires et de fonder des œuvres publiques et privées où se manifeste un admirable génie de religion, de bienfaisance, de magnanimité ¹.

Saint Pie X exprime la même chose dans un beau passage, qui pourrait avoir pour titre : « Pourquoi Dieu aime la France » :

Dieu aime la France parce qu'il aime l'Église, et que, puisqu'il protège son épouse, il veut aussi le salut de sa fille bien-aimée.

Oui, Dieu aime la France à cause des œuvres si nombreuses qu'elle a fondées pour le salut des âmes; œuvres qui, comme les eaux d'un fleuve majestueux, répandent de tous côtés leur action bienfaisante.

Dieu aime la France à cause des conquêtes pacifiques de ses missionnaires intrépides, qui courent porter la lumière de la foi aux extrémités les moins connues de la terre et au milieu des ténèbres et de l'idolâtrie.

Dieu aime la France parce que, si elle n'a pas toujours correspondu à la mission qu'il lui a confiée et aux privilèges qu'il lui accordait pour remplir cette mission, il n'a pas laissé sans punition son ingratitude, et il l'a relevée par cette même main qui la châtiât.

Dieu aime la France parce qu'en ces temps mêmes de proscription et d'angoisses, il appelle ses fils auprès des sanctuaires de Montmartre, de Paray-le-Monial et de la Grotte de Lourdes, à prier, à pleurer et à admirer les merveilles de sa toute-puissance. Dieu n'accorde des grâces pareilles qu'aux nations qu'il veut sauver.

Dieu aime la France parce qu'il excite ses fils à manifester leur foi par le dévouement à l'Église, par l'attachement au Siège apostolique et par l'amour envers le Vicaire du Christ, en les amenant, même au prix de sacrifices, auprès de la chaire de Pierre pour entendre la parole de vérité, pour recevoir une direction dans leurs œuvres, pour se ranimer dans les luttes qu'ils ont à soutenir ; une nation qui a de tels fils ne doit pas périr ².

De même, le saint pape aime à souligner que sainte Jeanne d'Arc « est apparue comme un astre nouveau appelé à illustrer non seulement la France, mais l'Église tout entière » et il voit en sainte Jeanne d'Arc une illustration de la mission de la nation française qui « dans le passé, accomplit tant de grandes choses, répandit en abondance tant d'insignes bienfaits, mit en œuvre tant d'apostoliques labeurs pour amener les nations barbares à la lumière de la foi et à la civilisation ³ ».

Pie XII insiste à son tour, le 13 mai 1957, sur ce rôle d'universalisation de la France :

¹ — *Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII*, t. 1, Paris, Bonne Presse, p. 227.

² — *Documents pontificaux de Sa Sainteté saint Pie X*, Publications du Courrier de Rome, 1993, p. 204-205.

³ — Allocution du 6 janvier 1904, déjà citée.

La France, en effet, féconde en héros et en saints, demeure un foyer unique de la pensée et de la recherche. Depuis de longs siècles, les apports les plus divers s'y fondent et s'y assimilent, et trouvent souvent dans votre langue leur forme universelle. Le génie de votre race a vu ses dons de clarté et de logique s'épanouir de la façon la plus heureuse dans la vision de l'univers, qui découle de l'Évangile. De là sans doute provient cet équilibre de l'esprit et de la sensibilité, qui fait la valeur incomparable du classicisme français ¹.

Saint Pie X faisait lui aussi allusion à ces qualités de clarté, de logique et de classicisme lorsqu'il déclarait dans la lettre *Notre charge apostolique* :

Les doctrines des prétendus philosophes du XVIII^e siècle, celles de la Révolution et du libéralisme tant de fois condamnées, telles sont encore aujourd'hui les théories du *Sillon*, qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses manquent trop souvent de clarté, de logique et de vérité, et, sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français ².

• *Le passé de la France*

Contentons-nous ici de citer deux beaux passages de saint Pie X et de Pie XII. Saint Pie X d'abord, qui parle des origines apostoliques de l'Église de France :

Marseille est le port où, après le sacrifice divin du Calvaire, aborda non seulement le disciple, mais l'ami du divin Rédempteur ; et Marseille, qui mit à profit la parole de vie prêchée par Lazare, qu'elle vénère encore comme son patron particulier, doit être considérée en France avec une vénération particulière.

Reims conserve les fonts baptismaux d'où est sortie toute la France chrétienne et est appelée justement à cause de cela le diadème du royaume.

C'était une heure sombre pour l'Église de Jésus-Christ qui, combattue d'un côté par les Ariens, de l'autre par les Barbares, n'avait d'autre refuge que la prière pour hâter l'heure de Dieu. Et l'heure de Dieu sonna à Reims, lors de la fête de Noël 496, parce que le baptême de Clovis marqua la naissance d'une grande nation, de la tribu de Juda de l'ère nouvelle, qui prospéra toujours afin de maintenir l'alliance entre le sacerdoce et le pouvoir public pour que la France se montre par les faits, et non par les paroles, la fille aînée de l'Église.

A Reims donc, et à Marseille doivent être adressés les sentiments d'affection de tous les catholiques de France, parce que, si le premier germe de la foi, de la parole venue du Golgotha, encore toute chaude du Sang de Jésus-Christ, fut porté à Marseille, le règne de Jésus-Christ sur toute la France fut proclamé à Reims de façon solennelle, à cause du Roi qui, sans paroles, mais par son seul exemple, incita les populations à répéter en sa présence et d'une seule voix : Nous renonçons aux dieux

¹ — *Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, 20 volumes (plus un volume de tables), Saint-Maurice (Suisse), Éd. Saint-Augustin, 1958-1963, t. 19 (année 1957), p. 244.

² — Lettre condamnant le *Sillon*, 25 août 1910. EPS PIN, § 420.

mortels et nous sommes prêts à adorer le Dieu immortel prêché par Remi, prouvant ainsi une fois de plus que les peuples sont tels que les veulent leurs princes ¹.

Pie XII, le 29 mai 1950, lors de la canonisation de sainte Jeanne de France, insiste sur le rôle des femmes dans l'histoire de France :

Elle est admirable, la part des femmes dans l'histoire de la France. Clotilde la délivre de l'infidélité et de l'hérésie et, par le baptême de Clovis, elle est donnée au Christ ! Blanche de Castille est l'éducatrice de saint Louis, « le bon sergent du Christ ». Jeanne d'Arc rend à la France sa place dans le monde, et son étendard porte les noms de Jésus et de Marie ! La glorification aujourd'hui de Jeanne de France ² n'est-elle pas un présage que son message de paix resté si longtemps, comme le grain, enfoui dans la terre et stérile en apparence, va germer enfin et monter en épis dorés, dont porteront joyeusement les gerbes, pour la France et pour le monde, ceux qui l'avaient semé dans les larmes et dans le sang.

A une condition : que la femme française continue de répondre à sa mission ³.

• *La France, royaume de Marie*

Mais, s'il est une femme qui a joué un rôle essentiel dans l'histoire de France, c'est avant tout la femme par excellence, la très sainte Vierge Marie. La protection toute particulière de Notre-Dame sur la patrie française vient couronner tous les autres titres de gloire de cette nation.

Citons ici Pie XI qui, le 2 mars 1922, mit la fille aînée de l'Église sous la protection de Notre-Dame de l'Assomption :

Il est certain, selon un ancien adage, que « le royaume de France » a été appelé « le royaume de Marie », et cela à juste titre. Car, depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à notre temps, Irénée et Eucher de Lyon, Hilaire de Poitiers, Anselme, qui de France passa en Angleterre comme archevêque, Bernard de Clairvaux, François de Sales, et nombre d'autres saints docteurs, ont célébré Marie et ont contribué à promouvoir et amplifier à travers la France le culte de la Vierge Mère de Dieu. A Paris, dans la très célèbre université de Sorbonne, il est historiquement prouvé que, dès le XIII^e siècle, la Vierge a été proclamée conçue sans péché.

Même les monuments sacrés attestent d'éclatante manière l'antique dévotion du peuple à l'égard de la Vierge : trente-quatre églises cathédrales jouissent du titre de la Vierge Mère de Dieu, parmi lesquelles on aime à rappeler comme les plus célèbres celles qui s'élèvent à Reims, à Paris, à Amiens, à Chartres, à Coutances et à Rouen. L'immense affluence des fidèles accourant de loin chaque année, même de notre temps, aux sanctuaires de Marie montre clairement ce que peut dans le peuple la piété

¹ — *Documents pontificaux de Sa Sainteté saint Pie X*, Publications du Courrier de Rome, 1993, p. 497.

² — Sainte Jeanne de France (1464-1504) était la fille du roi Louis XI ; elle fonda l'ordre de l'Annonciade.

³ — *Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, 20 volumes (plus un volume de tables), Saint-Maurice (Suisse), Éd. Saint-Augustin, 1958-1963, t. 12 (année 1950), p. 194.

envers la Mère de Dieu, et plusieurs fois par an la basilique de Lourdes, si vaste qu'elle soit, paraît incapable de contenir les foules innombrables de pèlerins.

La Vierge Mère en personne, trésorière auprès de Dieu de toutes les grâces, a semblé, par des apparitions répétées, approuver et confirmer la dévotion du peuple français.

Bien plus, les principaux et les chefs de la nation se sont fait gloire longtemps d'affirmer et de défendre cette dévotion envers la Vierge. Converti à la vraie foi du Christ, Clovis s'empresse, sur les ruines d'un temple druidique, de poser les fondements de l'Église Notre-Dame, qu'acheva son fils Childebert. Plusieurs temples sont dédiés à Marie par Charlemagne. Les ducs de Normandie proclament Marie reine de la nation ¹.

Les remèdes aux maux actuels

Pie IX résumait en deux mots le remède dont la France avait besoin : la « foi pratique ² ».

Pour bien comprendre ce qu'il entendait par ces deux mots, il suffit de préciser qu'ils étaient pour lui l'opposé du libéralisme catholique et de l'esprit libéral, qu'il fustigeait dans le même discours.

Léon XIII eut une expression analogue à celle de Pie IX : il faut, disait-il, « que la foi de ses aïeux – une foi pleine, active, militante – grandisse dans ce noble peuple ³ ».

Mais c'est certainement saint Pie X qui a le mieux développé ce sujet. A Mgr Touchet qui le plaignait des difficultés qu'il rencontrait dans l'exercice de sa charge apostolique, saint Pie X répondait le 13 décembre 1908 (après avoir lu les décrets de béatification des vénérables Jeanne d'Arc, Jean Eudes, François de Capillas, Théophane Vénard et ses compagnons) :

Je suis reconnaissant, vénérable frère ⁴, à votre cœur généreux qui voudrait me voir travailler dans le champ du Seigneur toujours à la lumière du soleil, sans nuage ni bourrasque. Mais vous et moi, nous devons adorer les dispositions de la divine Providence qui, après avoir établi son Église ici-bas, permet qu'elle rencontre sur son chemin des obstacles de tout genre et des résistances formidables.

Le chrétien est par nature un soldat

La raison en est d'ailleurs évidente : l'Église est militante et par conséquent dans une lutte continuelle. Cette lutte fait du monde un vrai champ de bataille et de tout chrétien un soldat valeureux qui combat sous l'étendard de la croix. Cette lutte a

¹ — *Actes de Sa Sainteté Pie XI*, t. 1, Paris, Bonne Presse, p. 1 à 24.

² — « Ce dont un grand nombre en France ont besoin, c'est la foi pratique (...) voilà ce qui sauvera la France », allocution du 18 juin 1871, in *Discours de notre très saint père le pape Pie IX*, recueillis par le P. DE FRANCISCIS, t. 1^{er}, Paris, 1875, p. 136.

³ — Lettre du 6 janvier 1896 à l'archevêque de Reims, déjà citée.

⁴ — A Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

commencé avec la vie de notre très saint rédempteur et elle ne finira qu'avec la fin même des temps. Ainsi, il faut tous les jours, *comme les preux de Juda* au retour de la captivité, d'une main repousser l'ennemi, et de l'autre élever les murs du temple saint, c'est-à-dire travailler à se sanctifier.

Nous sommes confirmés dans cette vérité par la vie même des héros auxquels sont consacrés les décrets qui viennent d'être publiés. Ces héros sont arrivés à la gloire, non seulement à travers de noirs nuages et des bourrasques passagères, mais à travers des contradictions continues et de dures épreuves qui sont allées jusqu'à exiger d'eux pour la foi le sang et la vie.

Le bel exemple des martyrs

Je ne puis nier pourtant que ma joie est, en effet, bien grande en ce moment : car, en glorifiant tant de saints, Dieu manifeste ses miséricordes à une époque de grande incrédulité et d'indifférence religieuse, car, au milieu de l'abaissement si général des caractères, voici que s'offrent à l'imitation ces âmes religieuses qui, pour témoigner de leur foi, ont donné leur vie, car, enfin, ces exemples viennent, pour la plus grande part, vénérable frère, de votre pays, où ceux qui détiennent les pouvoirs publics ont déployé ouvertement le drapeau de la rébellion et ont voulu rompre à tout prix tous les liens avec l'Église.

Oui, nous sommes à une époque où *beaucoup rougissent de se dire catholiques*, beaucoup d'autres prennent en haine Dieu, la foi, la révélation, le culte et ses ministres, mêlent à tous leurs discours une impiété railleuse, nient tout et tournent tout en dérision et en sarcasmes, ne respectant même pas le sanctuaire de la conscience. Mais il est impossible que, devant ces manifestations du surnaturel, quelle que soit leur volonté de fermer les yeux en face du soleil qui les éclaire, un rayon divin ne finisse pas par pénétrer jusqu'à leur conscience, et, serait-ce même par la voie du remords par les ramener à la foi.

Nécessité d'une foi forte pour soutenir le courage

Ce qui fait encore ma joie, c'est que la vaillance de ces héros doit ranimer les cœurs alanguis et timides, peureux dans la pratique des doctrines et des croyances chrétiennes, et les rendre forts dans la foi. Le courage, en effet, n'a de raison d'être que s'il a pour base une conviction. La volonté est une puissance aveugle quand elle n'est pas illuminée par l'intelligence, et on ne peut marcher d'un pas sûr au milieu des ténèbres. Si la génération actuelle a toutes les incertitudes et toutes les hésitations de l'homme qui marche à tâtons, c'est le signe évident qu'elle ne tient plus compte de la parole de Dieu, flambeau qui guide nos pas et lumière qui éclaire nos sentiers : *Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis.*

Cette foi doit se manifester dans des œuvres

Il y aura du courage quand la foi sera vive dans les cœurs, quand on pratiquera tous les préceptes imposés par la foi ; car la foi est impossible sans les œuvres, comme il est impossible d'imaginer un soleil qui ne donnerait point de lumière et de chaleur.

Cette vérité a pour témoins les martyrs que nous venons de célébrer. Car il ne faut pas croire que le martyre soit un acte de simple enthousiasme qui consiste à mettre la tête sous la hache pour aller tout droit en paradis. Le martyre suppose le long et pénible exercice de toutes les vertus. *Omnimoda et immaculata munditia.*

L'exemple de sainte Jeanne d'Arc

Et pour parler de celle qui vous est connue plus que tous les autres – la Pucelle d'Orléans –, dans son humble pays natal comme parmi la licence des armes, elle se conserve pure comme les anges ; fière comme un lion dans tous les périls de la bataille, elle est remplie de pitié pour les pauvres et pour les malheureux. Simple comme un enfant dans la paix des champs et dans le tumulte de la guerre, elle demeure toujours recueillie en Dieu et elle est tout amour pour la Vierge et pour la sainte eucharistie, comme un chérubin, vous l'avez bien dit. Appelée par le Seigneur à défendre sa patrie, elle répond à sa vocation pour une entreprise que tout le monde, et elle tout d'abord, croyait impossible ; mais ce qui est impossible aux hommes est toujours possible avec le secours de Dieu.

La force principale des mauvais, c'est la faiblesse des bons

Que l'on n'exagère pas par conséquent les difficultés quand il s'agit de pratiquer tout ce que la foi nous impose pour accomplir nos devoirs, pour exercer le fructueux apostolat de l'exemple que le Seigneur attend de chacun de nous : *Unicuique mandavit de proximo suo.* Les difficultés viennent de qui les crée et les exagère, de qui se confie en lui-même et non sur les secours du ciel, de qui cède, lâchement intimidé par les railleries et les dérisions du monde : par où il faut conclure que, de nos jours plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens.

Oh ! s'il m'était permis, comme le faisait en esprit le prophète Zacharie, de demander au divin rédempteur : « Que sont ces plaies au milieu de vos mains ? *Quid sunt istae plaga in medio manuum tuarum ?* » la réponse ne serait pas douteuse : « Elles m'ont été infligées dans la maison de ceux qui m'aimaient. *His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me* », par mes amis, qui n'ont rien fait pour me défendre et qui, en toute rencontre, se sont rendus complices de mes adversaires. Et à ce reproche qu'encourent les chrétiens pusillanimes et intimidés de tous les pays, ne peuvent se dérober un grand nombre de chrétiens de France.

La France doit lutter, comme la tribu de Juda

Cette France fut nommée par mon vénéré prédécesseur, comme vous l'avez rappelé, vénérable frère, la très noble nation, missionnaire, généreuse, chevaleresque. A sa gloire, j'ajouterai ce qu'écrivait au roi saint Louis le pape Grégoire IX : « Dieu, auquel obéissent les légions célestes, ayant établi, ici-bas, des royaumes différents suivant la diversité des langues et des climats, a conféré à un grand nombre de gouvernements des missions spéciales pour l'accomplissement de ses desseins. Et comme autrefois il préféra la tribu de Juda à celles des autres fils de Jacob, et comme il

la gratifia de bénédictions spéciales, ainsi choisit-il la France de préférence à toutes les autres nations de la terre pour la protection de la foi catholique et pour la défense de la liberté religieuse¹. Pour ce motif, continue le pontife, la France est le royaume de Dieu même, les ennemis de la France sont les ennemis du Christ. Pour ce motif, Dieu aime la France parce qu'il aime l'Église qui traverse les siècles et recrute les légions pour l'éternité. Dieu aime la France, qu'aucun effort n'a jamais pu détacher entièrement de la cause de Dieu. Dieu aime la France, où en aucun temps la foi n'a perdu de sa vigueur, où les rois et les soldats n'ont jamais hésité à affronter les périls et à donner leur sang pour la conservation de la foi et de la liberté religieuse. » Ainsi s'exprime Grégoire IX.

Aussi, à votre retour, vénérable frère, vous direz à vos compatriotes que, s'ils aiment la France, ils doivent aimer Dieu, aimer la foi, aimer l'Église, qui est pour eux tous une mère très tendre comme elle l'a été au temps de vos pères. Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remi, de Charlemagne et de saint Louis – ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : « Vive le Christ qui est Roi des Francs ! »

A ce titre seulement, la France est grande parmi les nations, à cette clause, Dieu la protégera et la fera libre et glorieuse².

Deux ans après le saint pape revenait sur le même sujet :

Que personne, par conséquent, ne se laisse impressionner par le prestige de la puissance temporelle des ennemis de Dieu et de son Église, mais, s'il y avait encore des pusillanimes, des craintifs, des gens vacillants, je leur dirais avec saint Paul : « Courage, conservons la profession de notre espérance, car il est fidèle Celui qui a promis. »

Ayons de la sollicitude les uns pour les autres afin de nous stimuler à la charité et aux bonnes œuvres. N'abandonnons pas la société des nôtres, et ne mettons pas le pied dans le camp adverse, parce que nous donnerions ainsi à l'ennemi une preuve de notre faiblesse, que l'ennemi essaierait d'interpréter comme un signe et une marque de complicité. Surtout ne perdez jamais confiance dans la providence et priez. *La sainte Écriture nous donne une puissante leçon de ce que nous devons faire dans les temps orageux et difficiles, par les paroles du saint roi Josaphat : « Quand nous ne savons plus ce que nous devons faire, disait-il, il ne reste qu'à élever nos yeux, nos voix et nos cœurs vers Dieu qui nous donnera ses lumières, ses inspirations, son secours. »*

Oh ! priez le divin Cœur de Jésus qu'il garde la France du haut du sanctuaire de Montmartre. Recourez à la médiation puissante de la Sainte Vierge, qui vous protège de sa Grotte de Lourdes. Ayez confiance dans les prières que répandent pour vous vos saints avocats, et parmi eux le bienheureux Vianney et la bienheureuse Jeanne d'Arc.

¹ — C'est-à-dire, bien sûr, la liberté de l'Église catholique. Toute autre interprétation eût été impossible à l'époque. D'ailleurs le texte latin ne comporte aucune ambiguïté : « *Pro defensione ecclesiastica libertatis* ». (NDLR.)

² — *Actes de Sa Sainteté Pie X*, t. 5, Paris, Bonne Presse, p. 202-206.

Ainsi vous sera assuré le triomphe non seulement pour l'éternité, mais aussi pour le temps ¹.

Les prophéties des papes sur le renouveau de la France

En même temps que les remèdes, les papes ont donné un puissant encouragement : la promesse de la guérison.

• *Pie IX*

Le 5 mai 1873, en la fête de saint Pie V, le pape Pie IX déclarait :

La France m'a toujours, et en toutes circonstances, donné des gages d'amour et m'en donne encore à présent, ce qui me prouve de plus en plus que certaines paroles sorties de la bouche infaillible de Jésus-Christ, et que l'Église nous met en ces jours sous les yeux, peuvent fort bien s'appliquer à la France : *Modicum et non videbitis me*, vous ne me verrez pas pendant un certain temps, mais je me manifesterai de nouveau, *iterum modicum et videbitis me*. Je me manifesterai de nouveau à cette grande et catholique nation.

Son éloignement temporaire était peut-être nécessaire pour faire naître dans un grand nombre de cœurs le fervent désir de le revoir, et parce que tout le monde n'a pas fait son devoir en ces derniers temps. Des doctrines fausses, des hommes appartenant à la secte infernale ², des mœurs corrompues, des incroyables de toute sorte ont fait irruption sur tous les points de ce grand et noble pays.

Un très grand nombre d'hommes ont suivi le courant, mais il en est aussi plusieurs qui ont reculé d'épouvante et qui, après s'être recueillis en eux-mêmes, ont recouru à Dieu. Les pasteurs ont parlé et ont prié entre le vestibule et l'autel ; les chastes épouses de Jésus-Christ, prosternées à ses pieds, ont versé des larmes et, faisant violence à son cœur, elles ont demandé que la lumière se fit pour ceux qui, par ignorance ou par malice, gisent dans les ténèbres et les ombres de la mort, et qu'au milieu de l'obscurité une étincelle de foi se montrât à eux tous, mais spécialement à ceux auxquels on peut appliquer ces paroles : *Video meliora proboque, deteriora sequor* [Je vois le bien et je l'approuve, mais je me laisse aller au mal]. A ces prières se sont jointes celles d'un grand nombre de bons chrétiens et de pieuses mères de famille, et surtout celles de cette phalange de jeunes gens d'élite qui, mettant sous les pieds tout respect humain, n'ont voulu rechercher que le bien et, le front levé, se sont courageusement déclarés chrétiens.

Eh bien ! les pèlerinages, les prières, la fréquence des sacrements, la bonne volonté qui se manifeste en France, sont un gage, une preuve que Notre Seigneur se manifesterà de nouveau à la France : *Modicum et videbitis me*.

¹ — *Documents pontificaux de Sa Sainteté saint Pie X*, Publications du Courrier de Rome, 1993, p. 207-208.

² — La franc-maçonnerie, évidemment, est ici visée (NDLR.)

Oh ! puisse-t-il, en se manifestant à ce pays de prédilection, lui apporter le salut qu'il apporta aux apôtres : *Pax vobis* ! Qu'il nous donne à tous cette paix qui accompagne les enfants de Dieu, même au milieu des tribulations et des combats auxquels ils sont condamnés ; cette paix qui, en nous conservant notre liberté d'esprit, même au milieu des circonstances les plus difficiles, nous porte à agir avec fermeté, quoique sans précipitation, et à marcher dans la voie qui conduit à la vie.

Puisque l'Église célèbre aujourd'hui la mémoire d'un saint qui a illustré par ses vertus cette Chaire apostolique, prions-le de nous obtenir de Dieu, par l'entremise de la Reine des anges, de cette Reine qui a écrasé la tête du serpent infernal, qui a vaincu les hérésies et qui a obtenu pour ce grand pontife la victoire sur le peuple mahométan, prions-le, dis-je, de nous obtenir la victoire sur les ennemis actuels de l'Église (ce ne sont pas des Turcs ; pour leur confusion, ils sont chrétiens), afin qu'un jour nous puissions leur appliquer ces paroles : *Vidi impium superexaltatum ; transivi, et ecce non erat* [J'ai vu l'impie au sommet du triomphe ; je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus – Ps 36, 35-36].

Mais pour combattre, il faut du courage, pour vaincre, il faut de la constance, et pour triompher, il faut de la modestie ; prions donc aussi Pie I^{er}, qui scella sa foi en mourant en holocauste pour la vérité, de nous obtenir le courage et la constance nécessaires pour combattre, afin que nous puissions obtenir le triomphe désiré, et passer des jours de paix dans la pratique des vertus chrétiennes.

En attendant, je vous bénis, vous et vos familles, je bénis l'épiscopat, le clergé et la France tout entière, même cette partie de la France qui fait peu de cas de la bénédiction apostolique. Oui, que cette bénédiction descende aussi sur cette partie non choisie de la France, et qu'elle soit la lumière qui l'éclaire et l'excite à faire le bien, ou la flamme qui la détruit : *Quod Deus avertat* ! [que Dieu détourne ce malheur !] Quant à nous, demeurons inébranlables dans la confiance, et ne perdons pas courage, car Dieu est avec nous ; or, s'il est avec nous, *quis contra nos* ¹ ?

• *Saint Pie X*

Quant à saint Pie X, il a prophétisé à quatre reprises le relèvement de la France :
– le 23 septembre 1904, à des pèlerins français :

Voilà, très chers fils, une consolation que Nous partageons avec vous. A votre retour en France, emportez avec vous, *non pas seulement l'espérance, mais la certitude* que Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'infinie bonté de son cœur miséricordieux, sauvera votre patrie en la maintenant toujours unie à l'Église et que, par l'intermédiaire de la Vierge Immaculée, il fera se lever l'aurore de jours meilleurs ².

– Le 6 janvier 1905, à un autre groupe de pèlerins français :

Ayez confiance ! La France, troublée un moment, retrouvera la paix... Certainement la France reverra ses beaux jours, sera de nouveau parée de sa splendeur

¹ — Allocution reproduite dans *L'Univers* du 10 mai 1873.

² — *Documents pontificaux de Sa Sainteté saint Pie X*, Publications du Courrier de Rome, 1993, p. 204-205.

première et de nouveau elle remplira son grand rôle traditionnel de Fille aînée de l'Église. J'en ai la ferme espérance ; *j'en ai la certitude* ¹.

– Le 13 décembre 1908 :

« Ce n'est donc pas un rêve que vous avez énoncé, vénérable frère, mais une réalité ; je n'ai *pas seulement l'espérance*, j'ai *la certitude* du plein triomphe.

Je suis affermi dans cette certitude par la protection des martyrs qui ont donné leur sang pour la foi et par l'intercession de Jeanne d'Arc, qui, comme elle vit dans le cœur des Français, répète aussi, sans cesse, au ciel la prière : « Grand Dieu, sauvez la France ! » ²

– Enfin le 29 novembre 1911 dans une allocution devenue justement célèbre :

« Que vous dirai-je maintenant à vous, chers fils de France, qui gémissiez sous le poids de la persécution ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se repentira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Évangile dans le monde presque entier et dont beaucoup l'ont scellée de leur sang, les prières de tant de saints qui désirent ardemment avoir pour compagnons dans la gloire céleste les frères bien-aimés de leur patrie, la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique, et, par-dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu même met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies, mais elle ne périra jamais, la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes.

Un jour viendra, et nous espérons qu'il n'est pas très éloigné, où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste et entendra une voix qui lui répétera : « Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ? » Et sur sa réponse : « Qui es-tu Seigneur ? » la voix répliquera : « Je suis Jésus, que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. » Et elle, tremblante et étonnée, dira : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Et lui : « Lève-toi, lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille aînée de l'Église, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre. » ³

La vocation de la France selon Pie XII

Nous concluons cette enquête sur la vocation de la France explicitée dans l'enseignement des papes, par des extraits de discours de Pie XII.

¹ — *Béatification du bienheureux Curé d'Ars, Fêtes et panégyriques*, 2^e éd., Belley, Chaduc frères, 1907, p. 12.

² — *Actes de Sa Sainteté Pie X*, t. 5, Paris, Bonne Presse, p. 202-206.

³ — *Actes de Sa Sainteté Pie X*, t. 7, Paris, Bonne Presse, p. 162-163.

Pourquoi Pie XII ? Parce que c'est le dernier pape avant la crise conciliaire et que son enseignement peut être considéré comme le dernier secours donné par Dieu avant le règne des ténèbres.

• *Le discours du cardinal Pacelli*

Le grand discours sur la vocation de la France, prononcé le 13 juillet 1937 à Notre-Dame de Paris, n'est pas vraiment de Pie XII puisque son auteur, le cardinal Pacelli, ne deviendra pape que deux ans plus tard. Mais il parlait en tant que légat de Pie XI d'une part et, d'autre part il s'y réfèrera une fois devenu pape ¹. Il a donc bien sa place ici :

Inutile d'invoquer je ne sais quel fatalisme ou quel déterminisme racial. A la France d'aujourd'hui, qui l'interroge, la France d'autrefois va répondre en donnant à cette hérédité son vrai nom : la vocation. Car, mes frères, les peuples, comme les individus, ont aussi leur vocation providentielle ; comme les individus, ils sont prospères ou misérables, ils rayonnent ou demeurent obscurément stériles, selon qu'ils sont dociles ou rebelles à leur vocation.

Du jour même où le premier héraut de l'Évangile posa le pied sur cette terre des Gaules et où, sur les pas du Romain conquérant, il porta la doctrine de la croix, de ce jour-là même, la foi au Christ, l'union avec Rome, divinement établie centre de l'Église, deviennent pour le peuple de France la loi même de sa vie. Et toutes les perturbations, toutes les révolutions, n'ont jamais fait que confirmer, d'une manière toujours plus éclatante, l'inéluctable force de cette loi.

L'énergie indomptable à poursuivre l'accomplissement de sa mission, a enfanté pour votre patrie des époques mémorables de grandeur, de gloire, en même temps que de large influence sur la grande famille des peuples chrétiens. Et, si votre histoire présente aussi ses pages tragiquement douloureuses, c'était aux heures où l'oubli des uns, la négation des autres, obscurcissaient, dans l'esprit de ce peuple, la conscience de sa vocation religieuse et la nécessité de mettre en harmonie la poursuite des fins temporelles et terrestres de la patrie avec les devoirs inhérents à une si noble vocation.

Et, néanmoins, une lumière resplendissante ne cesse de répandre sa clarté sur toute l'histoire de votre peuple : cette lumière qui, même aux heures les plus obscures, n'a jamais connu de déclin, jamais subi d'éclipse, c'est toute la suite ininterrompue de saints et de héros qui, de la terre de France, sont montés vers le ciel. Par leurs exemples et par leur parole, ils brillent comme des étoiles au firmament, *quasi stellae in perpetuas aeternitates* (Dn 12, 3) pour guider la marche de leur peuple, non seulement dans la voie du salut éternel, mais dans son ascension vers une civilisation toujours plus haute et plus délicate.

¹ — Dans son allocution du 17 avril 1946, Pie XII disait de la France : « Voilà neuf ans déjà que, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, nous exaltons, dans toute la sincérité de notre âme, sa vocation et sa mission historique (...). Cette mission est plus urgente aujourd'hui que jamais. » (*Documents pontificaux de Pie XII*, 20 volumes (plus un volume de tables), Saint-Maurice (Suisse), Éd. Saint-Augustin, 1958-1963, t. 8 (année 1946), p. 123.

Saint Remi qui versa l'eau du baptême sur la tête de Clovis, saint Martin, moine, évêque, apôtre de la Gaule, saint Césaire d'Arles, ceux-là et tant d'autres, se profilent avec un relief saisissant sur l'horizon de l'histoire, dans cette période initiale qui, pour troublée qu'elle fût, portait cependant en son sein tout l'avenir de la France. Et, sous leur action, l'Évangile du Christ commence et poursuit, à travers tout le territoire des Gaules, sa marche conquérante, au cours d'une longue et héroïque lutte contre l'esprit d'incrédulité et d'hérésie, contre les défiances et les tracasseries de puissances terrestres, cupides et jalouses. Mais de ces siècles d'effort courageux et patient devait sortir enfin la France catholique, cette *Gallia sacra* qui va de Louis, le saint roi à Benoît-Joseph Labre, le saint mendiant ; de Bernard de Clairvaux à François de Sales, à l'humble curé d'Ars, de Geneviève, la bergère de Nanterre, à Bernadette, l'angélique pastourelle de Lourdes, de Jeanne d'Arc, la vierge guerrière, la sainte de la patrie, à Thérèse de l'Enfant-Jésus, la vierge du cloître, la sainte de la « petite voie ».

(...) Quand je pense au passé de la France, à sa mission, à ses devoirs présents, au rôle qu'elle peut, qu'elle doit jouer pour l'avenir, en un mot, à la vocation de la France, comme je voudrais avoir l'éloquence d'un Lacordaire, l'ascétique pureté d'un Ravignan, la profondeur et l'élévation théologique d'un Monsabré, la finesse psychologique d'un Mgr d'Hulst avec son intelligente compréhension de son temps ¹ ! Alors, avec toute l'audace d'un homme qui sent la gravité de la situation, avec l'amour sans lequel il n'y a pas de véritable apostolat, avec la claire connaissance des réalités présentes, condition indispensable de toute rénovation, comme je crierais d'ici à tous les fils et filles de France : « Soyez fidèles à votre traditionnelle vocation. Jamais heure n'a été plus grave pour vous en imposer les devoirs, jamais heure plus belle pour y répondre. Ne laissez pas passer l'heure, ne laissez pas s'étioler des dons que Dieu a adaptés à la mission qu'il vous confie, ne les gaspillez pas, ne les profanez pas au service de quelque autre idéal trompeur, inconsistant ou moins noble et moins digne de vous ! » ²

• *Après la guerre*

Le discours du cardinal Pacelli est utilement complété par ce qu'il disait une fois devenu pape, le 17 avril 1946, à des journalistes français :

Quand nous lisons les articles de presse, les discours de personnages autorisés, nous y trouvons souvent exprimée cette conviction : « Le monde a besoin de la France. Que deviendrait le monde sans la France ? » Chose étrange, à première vue, et émouvante aussi : les situations les plus critiques, les épreuves les plus accablantes n'ont jamais fait taire cette voix des peuples. C'est que, si d'autres nations peuvent

¹ — Il est certain que le cardinal Pacelli aurait pu mieux choisir : trois sur quatre sont de tendance libérale ! Il est certes vrai que Lacordaire ne manquait pas d'éloquence, ni Mgr d'Hulst de psychologie, mais on aurait préféré entendre louer un cardinal Pie ou un Mgr Delassus. Ces mentions sont en tout cas significatives de l'habileté et du sens de l'auto-publicité des auteurs libéraux : ce sont eux qu'on connaît hors de France, et ce sont eux que se croit obligé de nommer, pour faire l'éloge de la France, même un cardinal Pacelli. (NDLR.)

² — *Discours et Panégyriques de Sa Sainteté Pie XII (1931-1938)*, Paris, Bonne Presse, p. 371 à 384.

l'emporter et l'emportent tour à tour sur elle par la puissance des armes, par la puissance de l'or, par la puissance des machines, par la puissance de l'organisation, la vraie force de la France est dans les valeurs spirituelles. Tant que celles-ci se maintiendront dans leur vigueur, aucun revers ne saurait définitivement l'abattre, et, de toutes les crises, elle pourra sortir purifiée, rajeunie, plus grande et apte à s'acquitter de sa mission. Mais si jamais – Dieu nous garde d'accueillir un tel pressentiment ! – elle venait à y être infidèle, les dons merveilleux qu'elle a reçus du ciel à son baptême de Reims seraient désormais stériles, son prestige moral resterait affaibli et le monde, qui comptait et qui compte toujours sur une France forte et pleine de vie, contemplant avec effroi son déclin, sentirait qu'elle lui manque !

Encore une fois, notre esprit se refuse à admettre que cela puisse arriver : Dieu ne sera pas le premier à abandonner la France tant que la France n'aura pas abandonné Dieu ; et nous savons bien que dans son sein fleurissent et fructifient d'admirables vertus, secret de sa vitalité et de ses redressements indéfinis. Mais cela, ceux qui l'envient le savent aussi, et il est à craindre que des forces destructives, ennemies de toute grandeur, de toute beauté, de toute lumière, multiplient leurs assauts, usent tour à tour de la violence et de l'astuce pour la séduire, pour la faire tomber, à son grand dommage et au dommage de toutes les nations et de tous les peuples.

Répandre sur le monde la vérité, la justice, la bonté, l'amour dans la lumière : telle est la noble mission de la vraie France. Encore faut-il qu'elle fasse briller chez elle ces dons divins dans l'ordre et la paix ¹.

Conclusion

Est-il nécessaire, au terme de cette étude, de souligner l'unité de vue des pontifes romains, depuis saint Pélage II jusqu'à Pie XII, et la remarquable cohérence de leur enseignement sur la mission de la France ?

Il nous semble que non : cette continuité apparaît d'elle-même à la simple lecture des textes ; certains papes développent davantage, tous essaient de s'adapter à des circonstances nécessairement mouvantes, mais tous, au fond, disent la même chose.

Plutôt que de les paraphraser, concluons par des consignes pratiques en nous tournant vers celui qui a révélé en 1689 ses desseins de miséricorde sur la France, et en écoutant le radio-message adressé le 17 juin 1945 par Pie XII aux familles françaises consacrées au Sacré-Cœur :

La timidité, l'hésitation, la défiance, abattant vos courages et brisant votre élan, stériliseraient tous vos efforts. Et c'est pourquoi nous vous indiquons la fierté de votre

¹ — *Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, 20 vol. (plus un vol. de tables), Saint-Maurice (Suisse), Éd. Saint-Augustin, 1958-1963, t. 8 (année 1946), p. 123-124.

appartenance au Christ, la conscience de votre force, pour restaurer tout en lui sous sa conduite et dans son règne, comme condition essentielle pour la voir produire ses effets merveilleux.

Courage donc, familles chrétiennes, familles françaises du Sacré-Cœur ! Votre phalange est assez considérable, assez forte pour marcher en assurance. Et pourtant, regardez ! Ne voyez-vous pas autour de vous d'autres familles en nombre bien plus imposant que le vôtre fixer les yeux sur vous et n'attendre pour marcher avec vous que de recevoir de vous le branle ?

Le règne du Sacré-Cœur dans la famille

Votre consécration au Cœur de Jésus scelle un pacte entre lui et vos familles. Il en a pris l'initiative par sa promesse : « Je les bénirai », disait-il à sainte Marguerite-Marie. De votre côté, avec toute la solennité que vos moyens vous permettaient, sous la bénédiction du prêtre, son représentant, vous avez mis son image à la place d'honneur de votre foyer dont vous le proclamiez le souverain, vous engageant officiellement à le regarder et à le traiter comme tel. Lui ne manquera jamais à sa parole : Il est le Dieu fidèle. Ne manquez pas à la vôtre. Faites-le régner chez vous et autour de vous. Consacrée, votre demeure est donc, par définition, une demeure désormais sacrée : rien n'y doit offenser les yeux, les oreilles, le Cœur de Jésus. Il en est le roi : il doit y recevoir de votre fidélité un hommage permanent de respect, de dévotion, d'amour. Chef très aimant de votre foyer, il est associé intimement à toute sa vie et l'on n'y conçoit aucune peine, aucune joie, aucune inquiétude, aucune espérance, à laquelle vous le laisseriez étranger. C'est le royaume du Christ : il est sacré !

Le règne du Sacré-Cœur dans la patrie

Il n'y aurait qu'une vaine et stérile complaisance d'amour-propre, ou plutôt qu'une humiliante contradiction à prendre conscience de votre force si vous n'en deviez user pour le maintien, la défense, la conquête des droits du Cœur de Jésus qui sont aussi vos droits, les droits de votre famille et de votre patrie. Pères de familles chrétiennes, qui sont l'honneur et la vitalité de la France, il vous appartient et vous avez le devoir de parler et d'agir au nom de vos familles, au nom de la France, de cette France qui, au lendemain de douloureux désastres, a gravé sur le fronton de votre basilique de Montmartre l'émouvante humilité de son repentir, l'ardeur de son amour et de sa dévotion. *Pœnitens et devota* !

Au nom donc de vos familles et de la France, défendez la sainteté du mariage et l'unité du foyer, ravagées par le divorce, défendez l'autorité des parents et leur liberté d'élever chrétiennement leurs enfants sans dommage, défendez l'enfance et l'adolescence contre les propagandes impies et déshonnêtes, contre la séduction des spectacles scandaleux, contre les licences pernicieuses d'une presse et d'une radio sans contrôle.

Au nom de vos familles et de la France, revendiquez pour vos cités la décence, la dignité des rues et des places publiques, le droit pour tous vos concitoyens de

pratiquer ouvertement leur religion ¹, pour votre clergé, vos religieux, vos religieuses, celui de faire du bien aux petits, aux ignorants, aux pauvres, aux malades, aux mourants.

Au nom de vos familles et de la France, préparez et procurez l'avènement du règne de Dieu et du Cœur de Jésus dans votre patrie, la reconnaissance de sa divine majesté, dans la sanctification du dimanche et des fêtes, dans l'exercice du culte public, dans la pratique de la justice, de la charité sociale, de la fraternité chrétienne entre tous les Français par la réconciliation mutuelle, dans la paix.

Vous venez de proclamer, une fois de plus, que vous croyez à la vocation chrétienne de la France. Il est fidèle, l'auteur de cette sublime vocation : *Fidelis Deus, per quem vocati estis* (1 Co 1, 9). Que par vous, familles chrétiennes consacrées au Cœur de Jésus, la France, de son côté, soit fidèle à y répondre ² !



Le baptême de Clovis

¹ — La vraie religion, bien sûr. S'adressant en 1945 à des catholiques et à un pays catholique comme la France, Pie XII n'avait pas besoin de préciser (NDLR.)

² — *Documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII*, 20 vol. (plus un vol. de tables), Saint-Maurice (Suisse), Éd. Saint-Augustin, 1958-1963, t. 7 (année 1945), p. 150-152.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !